

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	18 (1980)
Artikel:	Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna : (Vidy/Lausanne)
Autor:	Kaenel, Gilbert / Klausener, Max / Fehlmann, Sylvain
Kapitel:	I: Ouest Basilique 1975-76 (OB 75-76)
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835513

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Ouest Basilique 1975 – 76 (OB 75 – 76)

Circonstances et déroulement des opérations (fig. 3, 4)

A deux reprises, une campagne de sondages restreints fut entreprise dans la partie O de la Basilique de Vidy, secteur qui n'avait fait jusqu'alors l'objet d'aucune exploration archéologique.

Le but de ces interventions était partagé entre:

- tout d'abord dégager la zone O de ce bâtiment, intégrée à la Promenade archéologique, définir le niveau des aménagements et reconnaître les murs à restaurer;
- par la connaissance de la partie O de la halle et des scholae de la Basilique (ou d'éventuelles autres constructions), compléter le plan de Lousonna en cet endroit;
- grâce à l'analyse détaillée des stratigraphies établies à des emplacements choisis et grâce à la récolte de mobilier stratifié, pouvoir proposer une interprétation diachronique de la période précédent la construction et de l'évolution du bâtiment jusqu'à son abandon.

L'interprétation des couches antérieures à la Basilique «période des constructions de bois» (voir p. 41 ss) est

volontairement restée limitée dans ce secteur; des indications ponctuelles, comme toujours en l'absence de fouilles minutieuses d'une grande surface, serviront toutefois à une interprétation de ces vestiges.

Méthode: les sondages furent exécutés intégralement à la main, en grande partie «finement» (truelle-grattoir) selon les principes d'une fouille préhistorique. Le mobilier archéologique a été recueilli dans sa totalité, dans les limites de nos méthodes (absence de tamisage, etc.).

1^e campagne: du 3.11.1975 au 20.1.1976, conduite par S. Fehlmann avec la collaboration de MM. F. Christe, P.-Y. Favez, M. Klausener, L. Maroelli (T.NS; T.EO/0-23.0; T. AS);

2^e campagne: du 9.3. au 16. 4. 1976, conduite par S. Fehlmann avec la collaboration de Mme C. Bron, M^{les} F. de Bentivegni, A.-L. Murset, MM. M. Fuchs, Y. Jaton, F. Loi-Zedda, L. Maroelli et J. Potterat (T.AN; T.EO suite / 23.4-27.6).

1. Description des éléments archéologiques

Avant d'aborder l'interprétation de ce secteur et de son développement dans le temps à l'aide du mobilier archéologique recueilli en stratigraphie, nous allons passer en revue les différentes observations effectuées sur le terrain et regroupées de la manière suivante:

1. Stratigraphie, avec un «répertoire des couches» (RdC)
2. Sols, intégrés au «répertoire des couches», à l'exception des sols de la halle, avec un «répertoire des sols» (RdCS) (RdS)
3. «Seuil»
4. Foyers, avec un «répertoire des foyers» (RdF)
5. Empierrements, avec un «répertoire des empierrements» (RdE)
6. «Trous de poteaux»
7. Fossés, avec un «répertoire des fossés» (RdF)
8. Etapes de construction (première tentative d'interprétation selon la chronologie relative proposée à partir des observations 1 à 7)

Stratigraphie (fig. 5-10)

Conformément aux limites que nous nous sommes fixées pour notre étude, nous ne décrivons pas les couches, en grande partie naturelles, antérieures à la 1^e occupation gallo-romaine de ce secteur, soit le COMPLEXE 5.

L'ensemble de ces couches, sédiments lacustres variés ou limons de pente, portent simplement l'appellation 6 sur nos relevés ou P (P1 et P2 sur la Strati. 1, fig. 5), faisant partie de 6.

Corrélations: Description des dépôts de haut en bas; les multiples couches et sous-couches, individualisées au cours de la fouille, portant dans chaque secteur une appellation différente, ont été «rebaptisées» et intégrées à un système plus cohérent (COMPLEXES – COUCHES), établissant la corrélation entre les différents secteurs dans la mesure du possible¹⁵.

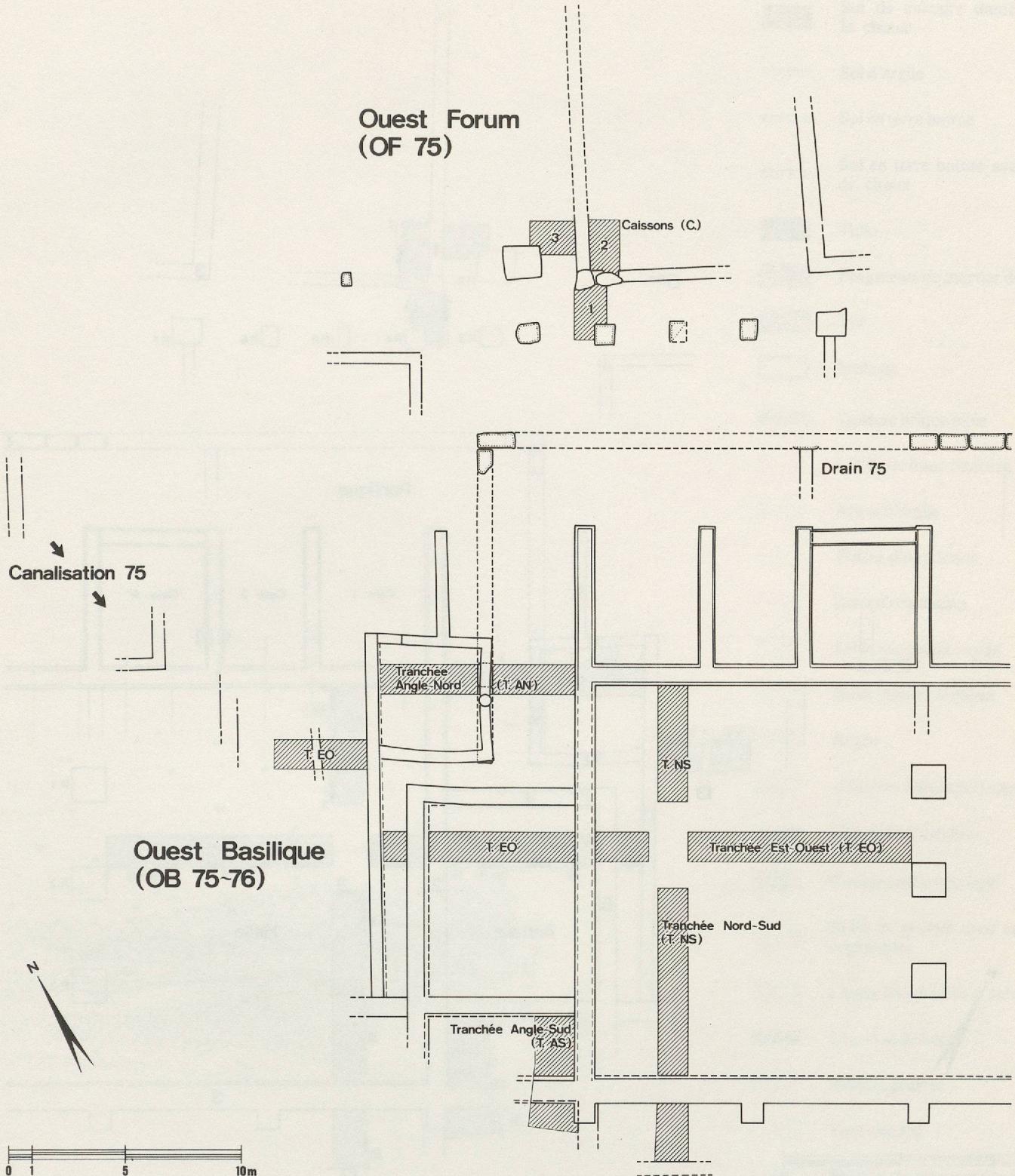


Fig. 3 Emplacement et appellation des sondages OB 75-76 et OF 75.

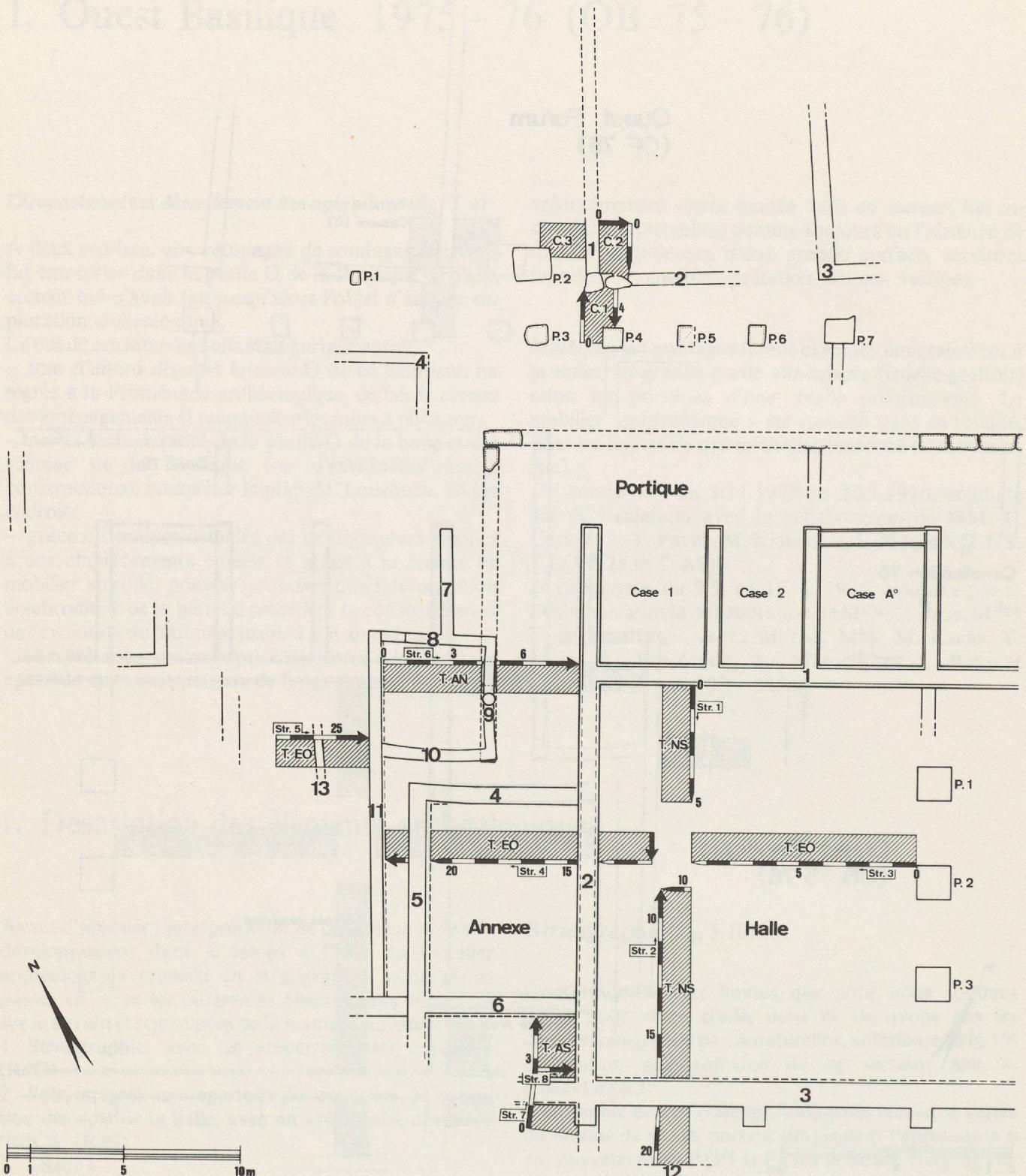


Fig. 4 Emplacement des coupes (sens et carroyage des stratigraphies illustrées: strati. 1-8 = fig. 5-10); voir fig. 3.

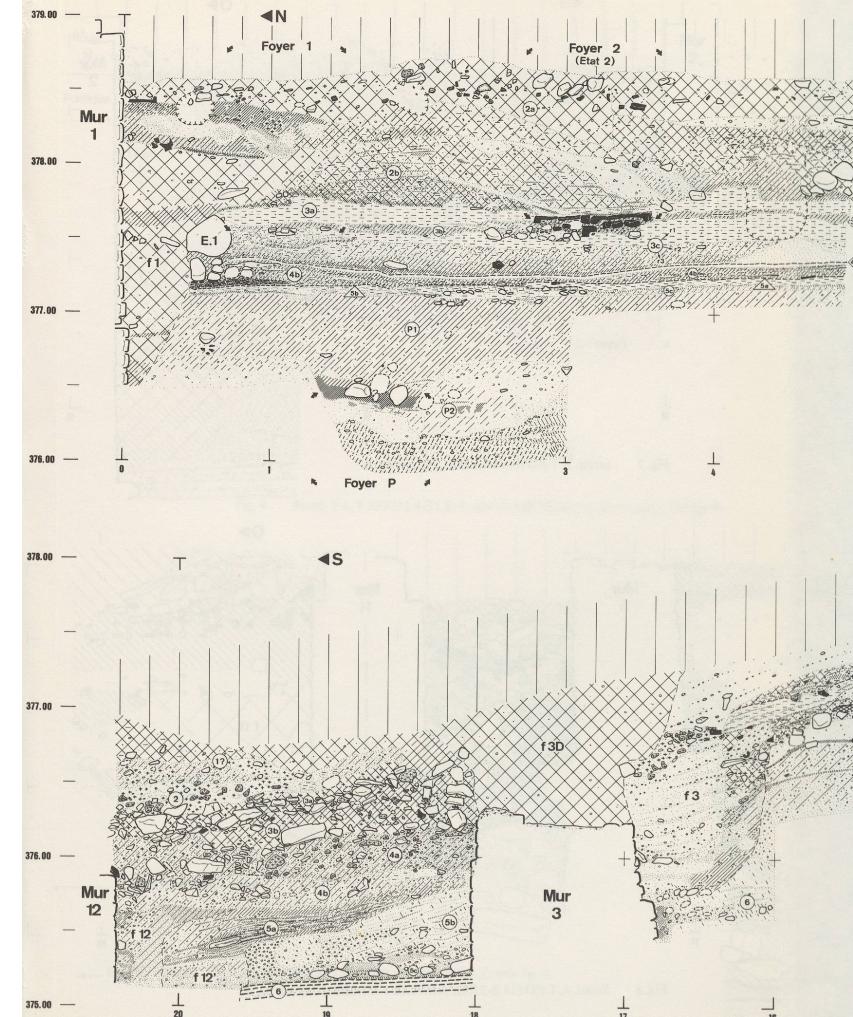


Fig. 5 Stratifi. 1, T.NS (0-8.0)/HALLE; voir fig. 4.

Légende des symboles graphiques

- Sol de calcaire damé lié à la chaux
- Sol d'argile
- Sol en terre battue
- Sol en terre battue avec traces de chaux
- Tuile
- Fragments de mortier de chaux
- Tuf
- Molasse
- Tuile ou brique pilée
- Limite de fosse ou fossé
- Amas d'argile
- Traces d'oxydation
- Zone d'oxydation
- Sable fortement oxydé
- Sable (limon) argileux
- Argile
- «Chaux» naturelle (lacustre)
- Concrétion oxydée
- Composant organique
- Sable et gravier avec vestiges organiques
- Chaux fragmentée et sable
- Charbon de bois
- Sable et gravier
- Tout-venant
- Sable et gravier grossier (ballast)
- Matériaux de destruction
- Couches
- Sols présumés
- Sols

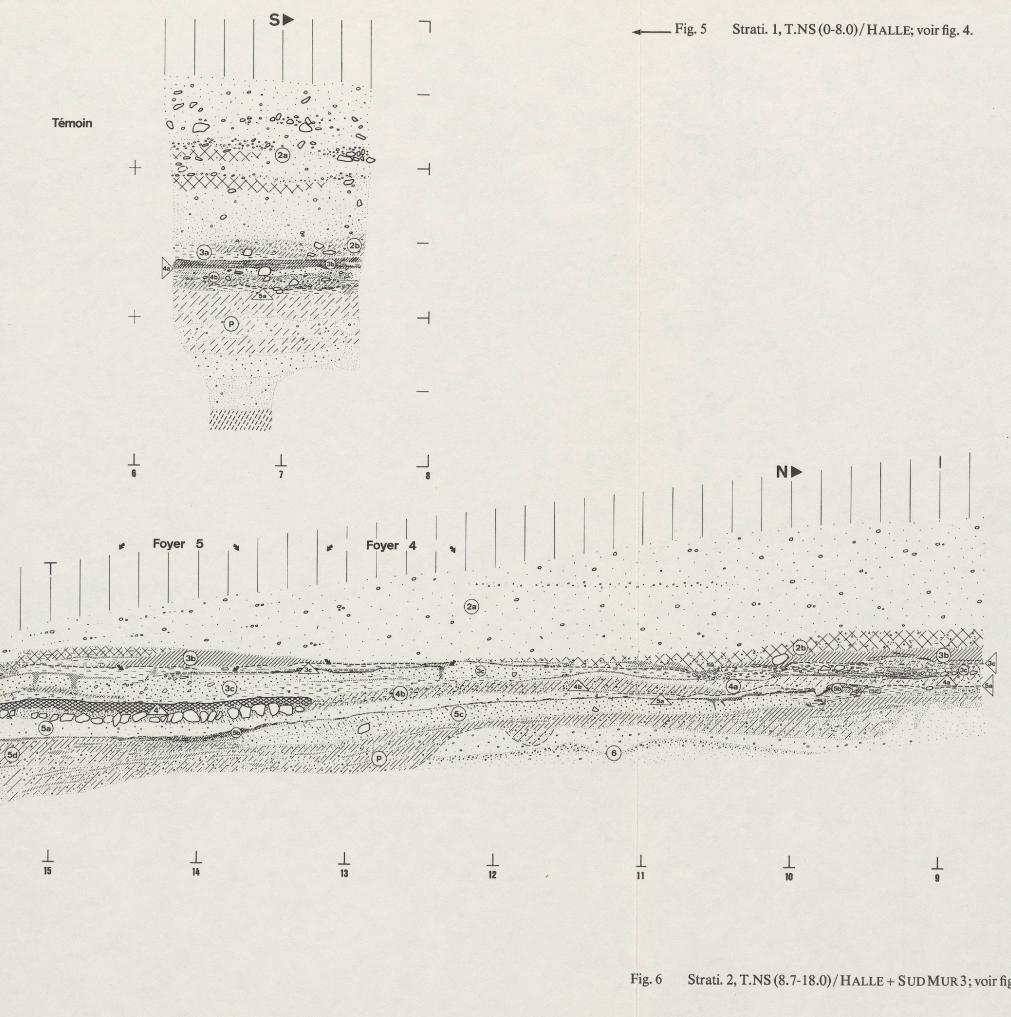


Fig. 6 Stratifi. 2, T.NS (8.7-18.0)/HALLE + SUD MUR 3; voir fig. 4.

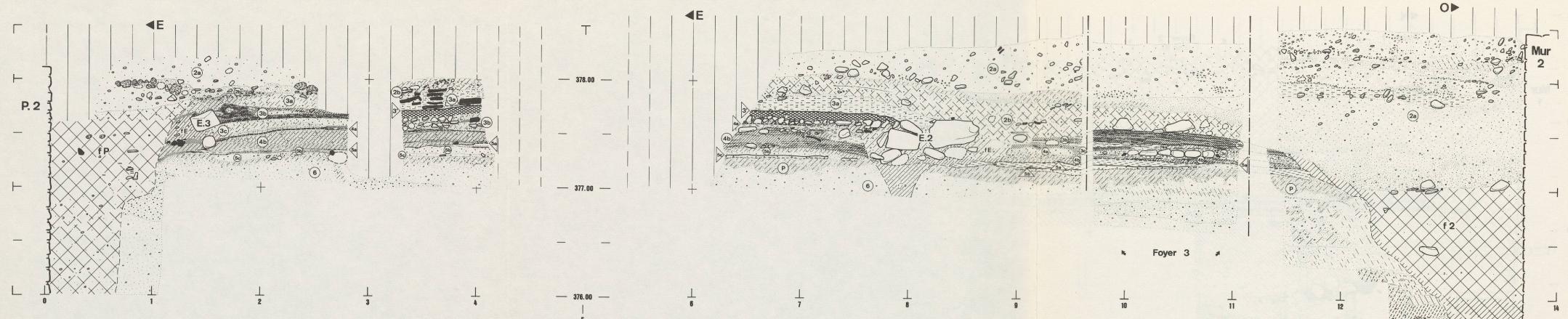


Fig. 7 Strati. 3, T.EO (0-14.0) / HALLE; voir fig. 4.

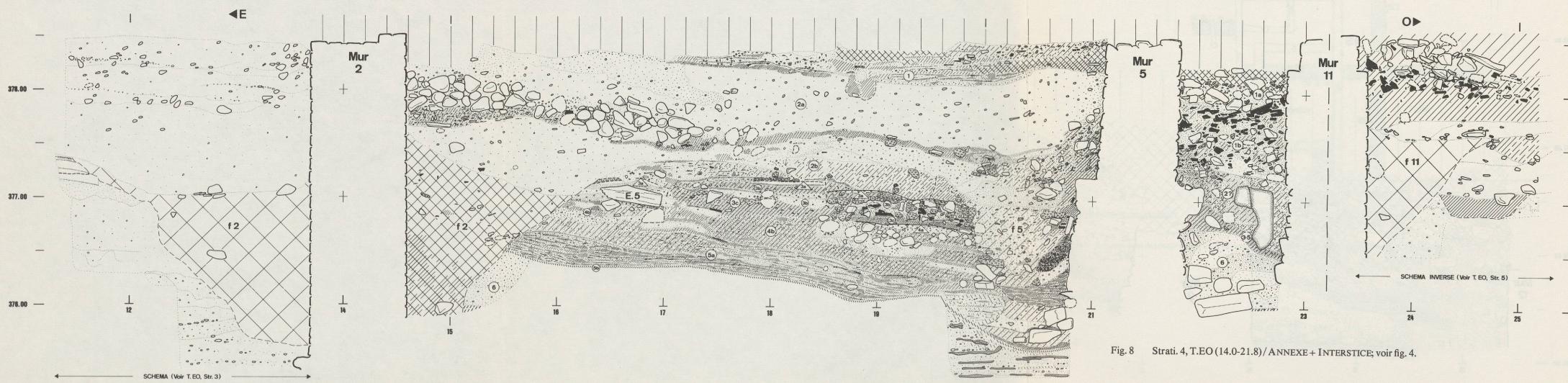


Fig. 8 Strati. 4, T.EO (14.0-21.8) / ANNEXE + INTERSTICE; voir fig. 4.

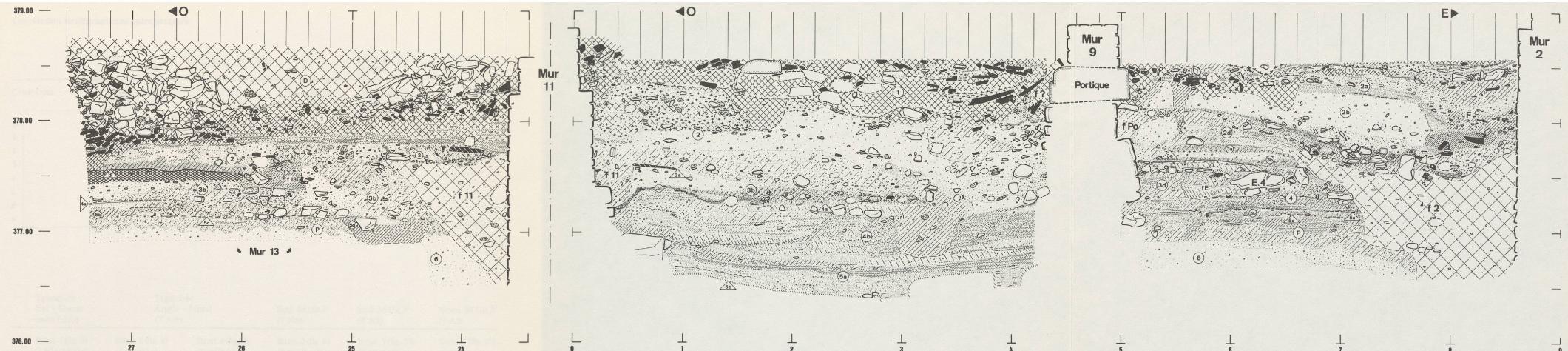
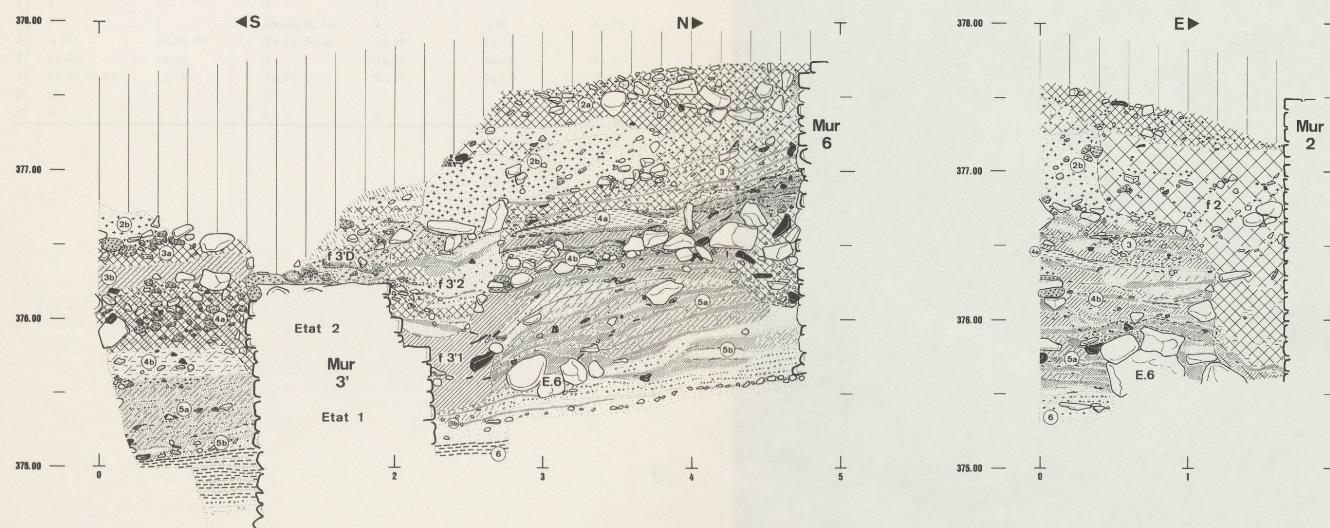


Fig. 9 Strati. 5-6, T.EO (23.4-27.6) T.AN (0-5.0)/ÉDIFICE CONTIGU; voir fig. 4.



← Fig. 10 Strati. 7-8, T.AS (0-1.0) (2.0-5.0)/SUD + NORD MUR 3'; voir fig. 4.

Corrélation stratigraphique entre secteurs

		HALLE (T.NS, T.EO)		ANNEXE (T.EO)	INTERSTICE (T.EO)
COMPLEXE	Strati. 1 (fig. 5) (T.NS/0-8.0)	Strati. 2 (fig. 6) (T.NS/8.7-18.0)	Strati. 3 (fig. 7) (T.EO/0-14.0)	Strati. 4 (fig. 8) (T.EO/14.0-21.8)	Strati. 4 (fig. 8) (T.EO/21.8-23.0)
D					
1				1	1 a, 1 b
2	2 a, 2 b	2 a, 2 b	2 a, 2 b	2 a, 2 b	2?
3	3 a, 3 b, 3 c(r 1, r 2, r 3) -, 3 b, 3 c		3 a, 3 b, 3 c	3 a, 3 b, 3 c	
4	4 a, 4 b	4 a, 4 b	4 a, 4 b	4 a, 4 b	3 - 5
5	5 a, 5 b, 5 c	5 a, 5 b, 5 c, 5 d	5 a, 5 b 5 c	5 a, 5 b	
P	P 1, P 2	P	P		
6	6	6	6	6	6

Tranchée Est - Ouest (suite T.EO)		Tranchée Angle - Nord (T.AN)	Sud MUR 3 (T.NS)	Sud MUR 3' (T.AS)	Nord MUR 3' (T.AS)
	Strati. 5 (fig. 9) (T.EO/23.4-27.6)	Strati. 6 (fig. 9) (T.AN/0-5.0)	Strati. 6 (fig. 9) (T.AN/5.0-9.0)	Strati. 2 (fig. 6) (T.NS/18.0-20.5)	Strati. 7 (fig. 10) (T.AS/0-1.0)
D	D				
1	1	1	1	1?	
2	2	2	2 a, 2 b, 2 c, 2 d	2	-, 2 b
3	-, 3 b	3 a, 3 b, 3 c	3 a, 3 b, 3 c, 3 d	3 a, 3 b	3 a, 3 b
4	4 a, 4 b	4 a, 4 b	4	4 a, 4 b	4 a, 4 b
5	5 a, 5 b, 5 c, 5 d	5 a, 5 b	5 a, 5 b	5 a, 5 b	5 a, 5 b
P	P	P			
6	6		6	6	6

Répertoire des couches/halle (RdC)

T.NS/0-18.0; T.EO/0-14.0 (fig. 5-7)

COUCHE	<i>Description générale</i>	<i>Secteur / métrage</i>	<i>Description spéciale</i>	<i>Corrélations</i>	<i>Remarques</i>
(COMPLEXE 1)	Occupation tardive — abandon — 1 ^{re} destruction de la Basilique (aucun vestige stratigraphique dans la halle).				
COMPLEXE D	Destruction finale (progressive) du site.				
COMPLEXE 2	Construction de la Basilique.				
2 a	Sables et graviers stériles (tout-venant)	T.NS; T.EO	Ep. 0-100 cm selon l'endroit. Reconstituée à l'alt. du ressaut (378.90), l'ép. atteint 150 cm.		Forme le remplissage des fondations de la halle jusqu'à l'alt. de son sol d'utilisation.
2 b	Mélange hétérogène des couches anciennes.	T.NS; T.EO	Ep. 0-70 cm selon l'endroit.		Forme l'entassement des matériaux de creusement des fossés liés aux fondations de la halle.
COMPLEXE 3	Occupation finale de la période «pré-Basilique» avec développement des FOYERS 1-5. Ces couches concourent localement, et selon l'épaisseur des recharges, à une élévation sensible du niveau moyen d'occupation (de 10 à 40 cm).				
3 a	Limon argileux compact, avec gravier stérile, jaune-brun.	T.NS/0.6-5.0 T.EO/3.3-8.2	Ep. 5-20 cm. Ep. 15-20 cm. Contient localement des tuiles empilées (T.EO/3.3-4.0).		(voir RdS). Couche posée sur le SOL 3'.
3 b	Sable fin gris cendreux à charbonneux. Dépôts liés à l'utilisation des FOYERS 1-5 et des SOLS 3.	T.NS/0.6-5.0 T.NS/8.7-16.0 T.EO/1.6-2.8 T.EO/8.1-11.5	Ep. 4-8 cm. Contient de minces filets argileux, rubéfiés ou non. Ep. 1-15 cm. Epaississement au voisinage des FOYERS 3, 4 et 5. Ep. 10-15 cm. Base très charbonneuse. Ep. 5-10 cm. Charbonneuse, stratifiée, avec traces d'argile.	Utilisation des FOYERS 1 et 2 (Etat 1). Utilisation des FOYERS 3, 4 et 5. Couche située dans le prolongement du SOL 3'. S'adosse à E.3. Utilisation du FOYER 3.	

3 c	Recharges de sable et gravier ou argileuses, servant au rééquilibrage des surfaces ou à la réfection des sols.	T.NS/0.7-5.0	Ep. 30 cm. Couche formée de 3 recharges (r1, r2, r3).	Implantation des FOYERS 1 et 2 (Etat 1), au niveau de r1 (voir RdS). Liaison de r3 avec E.1. Continuité entre SOL 3c et FOYER 3.
		T.NS/8.7-10.5	Ep. 8-10 cm. Argile damée, rubéfiée, avec galets (forme la surface utile du FOYER 3).	
		T.NS/10.5-16.0	Ep. 5-25 cm. Jusqu'à 4 recharges (ballast ou réfection de surface par chape d'argile).	
		T.EO/1.5-2.8	Ep. 7-12 cm. Couche formée de 2 recharges de sable-gravier. Base charbonneuse (ép. 1-2 cm).	(voir RdS).
		T.EO/3.5-7.5	Couche partiellement remplacée par l'empierrément du SOL 3'.	Liaison avec E.2.
		T.EO/8.9-10.0	Ep. 5-6 cm. Chape d'argile ou sable stérile sur sable et gravier cendreux à charbonneux.	
				Les zones de ballast (10.5-15.5) correspondent à l'établissement d'une surface horizontale (SOLS 3c) liée à l'utilisation des FOYERS 3, 4 et 5.

COMPLEXE 4 Cet ensemble voit apparaître le premier emploi de la chaux dans l'établissement des sols (T.NS/SOL 4').

4 a	Formation variable selon localisation.	T.NS/0.7-5.0	(voir RdS).	Correspond au SOL 4a.
		T.NS/6.5-7.5	Ep. 1-4 cm. Sable et gravier très oxydé (ballast).	Id.
		T.NS/8.7-11.8	Ep. 5-10 cm. Sable et gravier rubéfiés avec traces de charbons, ou sable brun orange. Surface recouverte d'un dépôt charbonneux (Ep. 1-3 cm) lié au SOL 4b.	Prolongement au N de la COUCHE 4b, qu'elle recouvre partiellement.
	Recharge de sable et gravier à caractère cendreux-charbonneux.	T.EO/1.7-7.2	(voir RdS).	Correspond au SOL 4a.
		T.EO/8.9-10.0	Ep. 3-6 cm. Sable et gravier très oxydé (ballast).	Utilisation probable comme sol (SOL 4a).
4 b		T.NS/0.7-5.0	Ep. 2-12 cm. Contient une portion de sol en terre battue (0.7-1.1).	
		T.NS/6.3-7.5	Ep. 8-12 cm. Contient des amas argileux.	
		T.NS/10.4-13.8	Ep. 7-10 cm.	(voir RdS).
				Couche formant le support du SOL 4b.

COUCHE	Description générale	Secteur / métrage	Description spéciale	Corrélations	Remarques
		T.EO / 1.0-7.6	Ep. 8-15 cm. Contient de l'argile, rubéfiée ou non (en grains ou amas). Sable stérile ou zones plus cendreuses à la base.		
COMPLEXE 5			Les aménagements de ces couches présentent 2 schémas différents, Nord et Sud (la césure se situe à la hauteur de la ligne 10 de T.NS); <i>Nord:</i> horizontalité et installation des sols d'argile, lieu d'habitation présumé (voir RdS). <i>Sud:</i> recharges de sable et gravier selon la pente, aplatissements partiels en terrasses.		
<i>Nord</i>					
5 a		T.NS / 2.7-9.5 T.EO / 1.0-11.7	(voir RdS). (voir RdS).		
5 b	Sable et gravier stérile (recharge).	T.EO / 3.3-4.1 T.EO / 6.3-7.5	Ep. 5-7 cm. Sable et gravier très oxydé (ballast). Ep. 3-5 cm. Sable et gravier lâche, jaune-brun.		
5 c	Sable et gravier lâche, localement cendreux.	T.NS / 3.1-5.0 T.NS / 8.7-9.3 T.EO / 1.6-2.1 T.EO / 3.3-4.2	Ep. 2-4 cm. Ep. 2-5 cm. Ep. 5-8 cm. Poche de sable lâche, gris clair (lavé). Ep. 2-3 cm.	Continuité avec le SOL 5c (voir RdS).	
<i>Sud</i>					
5 a	Limon sableux, stérile, jaune, renfermant peu de gravier.	T.NS / 10.0-16.5	Ep. 3-15 cm. S'épaissit progressivement au S.		Traces d'oxydation en surface, dues au FOYER 5 (13.8-14.8).
5 b	Filet charbonneux.	T.NS / 9.6-16.5	Ep. 1-3 cm.		
5 c	Sable et gravier oxydé, stérile (ballast).	T.NS / 10.5-14.2	Ep. 10-15 cm. S'épaissit légèrement au S.	Liaison avec poches de sable et gravier lâche, gris clair, lavé (12.8-14.2).	Surface perturbée au S, traces d'oxydation plus marquées (12.6-14.2), dues au FOYER 4?
5 d	Sable et gravier cendreux, avec charbons, traces d'argile rubéfiée.	T.NS / 14.2-16.0	Ep. 10-20 cm. S'épaissit au S.	Continuité avec la COUCHE 5c.	

Répertoire des couches et sols (RdCS)

COMPLEXE	COUCHE	SOL	Altitude	Description	<i>Interprétation proposée</i>	<i>Remarques</i>
T.EO/14.0-21.8 (ANNEXE) (fig. 8)						
1				Ep. 0-40 cm. Terre noirâtre, localement très charbonneuse, avec fragments de mortier de chaux et tuile. Nombreux ossements.	Comblement après construction des fondations (comprend les matériaux du creusement de f2).	Limite supérieure arbitraire (selon terrassement).
2				Ep. 90-120 cm. Tout-venant avec empierrement (14.6-18.0), zone cendreuse sous-jacente et matériaux remaniés (en «tas»).		
(3)	3a	377.18		Ep. 3-6 cm; (16.6-18.5). Argile mince (ép. 1-3 cm), en plaques discontinues, localement superposées, sur filet cendreux. Disposition éventuelle par amas.	Perforé à l'E par f2. Posé sur E.5.	
	3b	377.00-377.10		Ep. 1-3 cm; (18.5-20.8). Tapis de chaux.	Perforé à l'O par f5.	
	3b			Ep. 5-20 cm; (17.1-18.5). Sable et gravier, généralement cendreux à charbonneux. Ep. 15-20 cm; (18.5-20.9). Sable très oxydé, pierres, fragments de tuile et forte densité de fragments de mortier de chaux.	Recharge de soutien au SOL 3a. Recharge de soutien au SOL 3b.	Epaississement d'E en O.
	3c			Ep. 5-15 cm. Sable et gravier, cendreux à charbonneux.		
(4)	4a	376.78		Ep. 1-5 cm; (18.8-20.9). Terre battue, rubéfiée, posée sur empierrement (ép. 15-20 cm), situé dans la COUCHE 4b.	Perforé à l'O par f5.	
	4b			Ep. 15-30 cm. Sable et gravier cendreux, localement oxydé, stratifié ou remanié.		
(5)	5a			Ep. 20-40 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux, stratifié, compact avec concrétions oxydées.	Analogie avec T.AN/0-4.5, COUCHE 5a.	
	5b			Ep. 1-3 cm. Sable et gravier oxydé, brunâtre, durci par concrétion. Pendage E/O en terrasses.	Analogie avec T.AN/0-4.5, COUCHE 5b.	Forme également le fond de f5.
T.EO/21.8-23.0 (INTERSTICE) (fig. 8)						
(1)	1a			Ep. 25-30 cm. Sable et gravier. Fragments de mortier de chaux, nombreux cailloux.	Démolition du MUR 5 (et du MUR 11?).	
	1b			Ep. 45-65 cm. Sable gris-brun. Grande quantité de tuiles, cailloux.	Destruction du toit de l'annexe (et de l'édifice contigu, lié au MUR 11?). Le COMPLEXE 2 est absent.	

COMPLEXE	COUCHE	SOL	Altitude	Description	Interprétation proposée	Remarques
(2)	2a			Ep. 40-65 cm. Sable ou sable et gravier cendreux, gris. Fragment d'un bloc de molasse taillé, dressé dans la couche.	Pas de structure d'habitat. Dépôt postérieur à la construction du MUR 5.	Pendage E/O.
	2b?			Ep. 8-20 cm. Sable et gravier cendreux, gris foncé.	Eventuellement couche plus ancienne (COUCHES 3-5?).	Fort pendage E/O.
T.EO / 23.4-27.6 (fig. 9)						
D				Ep. 20-60 cm. Terrain humo-argileux compact avec destruction.	Remplissage progressif après l'abandon du site et sa destruction.	
1				Ep. 30-60 cm. Terre noirâtre charbonneuse riche en tuiles, pierres de construction et fragments de mortier de chaux.	Dépôts formés lors de l'abandon et de la destruction du site.	
2	(2)	377.80		Ep. 20-25 cm. Sable et gravier et sable cendreux, gris.	Remblayage après le creusement de f11.	Utilisation possible comme sol après la construction du MUR 11.
(3)	3'	377.55		Ep. 10-12 cm; (26.0-27.4). Gravier lié à la chaux (avec fragments de tuile), très résistant.		Posé sur un remblai de tout-venant stérile. Liaison avec E.3.
	3b			Ep. 20-30 cm. Sable et gravier humique, gris-brun.		
	4a	377.28		Ep. 2-3 cm; (26.6-27.4). Argile rubéfiée.		
(4)	4b			Ep. 5-10 cm; (26.2-27.4). Sable et gravier cendreux, gris.		
	5a	377.20		Ep. 0.5-1 cm; (26.6-27.0). Argile ocre.		
(5)	5b			Ep. 3-10 cm; (26.6-27.4). Sable fin compact, cendreux, gris.		
	5c	377.15		Ep. 2-3 cm; (25.3-27.2). Argile rubéfiée avec petits galets (\varnothing 1-2 cm).		Sol présent par lambeaux.
	5d			Ep. 3-20 cm; (24.2-25.5). Sable fin compact, cendreux gris.	Forme le remplissage d'une fosse (prof. 20 cm).	
T.AN / 0-5.0 (fig. 9)						
1				Ep. 30-50 cm. Terre charbonneuse noirâtre, riche en tuiles et fragments de mortier de chaux.		
2				Ep. 70 cm. Sable et gravier cendreux avec matériel de destruction.	Remblayages postérieurs au creusement de f11.	Remblayages successifs jusqu'au niveau du ressaut du MUR 11. Important dépôt de chaux en granules et fragments de mortier en amas (0.2-1.6).

(3)	3a	377.40-377.60	Ep. 2-3 cm. Tuile pilée ou gravier damé.	Pendage 0/E, dû à la dépression des COUCHES 3b-5a.
	3b		Ep. 10-15 cm. Sable et gravier avec zones cendreuses et fragments de mortier de chaux.	
	3c		Ep. 2-4 cm. Filet charbonneux ou sable fin cendreux. Fragments de mortier de chaux.	Premiers témoins de l'utilisation de la chaux.
(4)	4a	377.25	Ep. 6-12 cm; (1.5-3.0). Sable fin compact, jaune, avec oxydation, posé sur empierrement.	
		377.30	Ep. 10-12 cm; (3.65-4.15). Sable et gravier compact, très oxydé (ballast).	
	4b		Ep. 30-35 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux, localement oxydé en strates.	Forme avec 5a le remplissage d'une grande dépression (voir T.EO/15.5-19.6).
5	5a		Ep. 20-30 cm.	Forme avec 4b le remplissage d'une grande dépression (voir T.EO/15.5-19.6).
	5b		Ep. 1-2 cm. Sable et gravier oxydé, brunâtre, durci par concretion.	

T.AN/5.0-9.0 (fig. 9)

1			Ep. 10-40 cm. Terre noirâtre charbonneuse, riche en tuiles, fragments de mortier de chaux et ossements. Présence de chapes d'argile.	Dépôts formés lors de l'abandon et de la destruction du site. (Sol éventuel).	Ep. très variable, due au fond très perturbé. Limite supérieure arbitraire. Liaison avec F.
(2)	2a		Ep. 12-20 cm; (6.6-8.0). Sable et gravier avec boulettes d'argile rubéfiée (ép. 8-12 cm). Strates de sable dense, cendreux, formant la base.	Témoin éventuel de l'utilisation du portique.	Perforé à l'E par F (avec éboulement) et à l'O par une perturbation du COMPLEXE 1.
	2b		Ep. 20-35 cm. Tout-venant lâche, stérile.		Surface localement touchée par les perturbations du COMPLEXE 1.
	2c		Ep. 3-10 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux avec accumulation locale de pierres (6.8-7.6).		Couche postérieure à f2, contemporaine de fPo.
	2d		Ep. 20-30 cm. Sable et gravier cendreux, hétérogène.		Couche postérieure à f2, liaison probable avec fPo.
(3)	3a		Ep. 3-5 cm. Sable et gravier cendreux.		
	3a	377.78	Ep. 2 cm. Sable et gravier lié à la chaux (5.4-6.0).		
	3b		Ep. 7-15 cm. Sable et gravier stérile, posé sur sable-gravier cendreux.		
	3c	377.70	Ep. 10 cm. Revêtement de terre battue (ép. 1-2 cm), localement lié à la chaux, posée sur une recharge de sable-gravier stérile, oxydé (ép. 3-6 cm). Lit de pierres à la base, implanté dans la COUCHE 3d.	Empierrement (E.4), recharge et revêtement sont les 3 éléments cohérents, constitutifs d'un sol.	S'appuie à l'E sur E.4.

COMPLEXE	COUCHE	SOL	Altitude	Description	Interprétation proposée	Remarques
	3d			Ep. 25-30 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux.		
4				Ep. 10-15 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux.		Limité à l'E par f.E.
(5)	5a	377.28		Ep. 1-4 cm. Argile damée partiellement, en amas (5.8-7.2).	Occupations?	
	5b			Ep. 2-10 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux.		
	5c			Ep. 2-4 cm. Limon argileux, distribué par plaques.		
T.NS/18.0-20.4 (SUD MUR 3) (fig. 6)						
1?				Ep. 25-50 cm. Dépôts stratifiés, différenciés, tardifs (éventuellement remaniés) sableux, meubles à argileux compacts.		
2				Ep. 15-20 cm; (19.2-20.4). Chaux concassée, fragments de mortier de chaux, cailloutis.		
(3)	3a			Ep. 10-15 cm. Mélange sablo-terreux meuble, brun foncé. Nombreux cailloux, fragments de chaux.		Pendage N/S.
	3b			Ep. 15-35 cm; (18.0-19.8). Mélange terreux, cendreux compact, gris-brun. Nombreux cailloux et cailloutis, fragments de tuile et de mortier de chaux.		Epaississement du S au N.
(4)	4a			Ep. 15-30 cm. Mélange sablo-terreux, cendreux, très compact, gris foncé. Nombreux cailloux, cailloutis, fragments de mortier de chaux.		
	4b			Ep. 0-20 cm. Sable et gravier cendreux gris. Cailloux.	Comprend f12.	
(5)	5a			Ep. 10-25 cm. Sable et gravier cendreux très charbonneux.	Liée au remplissage de f12'.	Pendage N/S.
	5b			Ep. 0-40 cm; (18.0-19.4). Sable grossier brun-rouge, traces organiques stratifiées. Perturbations: poches de gravier lacustre.		Disposition en «tas».
	5c			Ep. 5-12 cm; (18.0-19.0). Sable fin, très fortement oxydé, galets.	Plage.	
T.AS/0-1.0 (SUD MUR 3') (fig. 10)						
2				Ep. 30 cm. Chaux concassée, fragments de mortier de chaux à la base.	Démolition de l'Etat 1 et construction du MUR 3' (Etat 2).	
(3)	3a			Ep. 10-15 cm. Mélange terreux brun noirâtre, peu de destruction.		
	3b			Ep. 12-18 cm. Sable cendreux homogène.		
(4)	4a			Ep. 45 cm. Terre charbonneuse, noirâtre, avec tuiles et nombreux fragments de mortier de chaux.		

	4b	Ep. 15-20 cm. Mélange argileux, brunâtre, cendreux.	
5	5a	Ep. 40 cm. Sable et gravier cendreux, gris, compact, légèrement stratifié, avec charbons de bois.	
	5b	Ep. 5-8 cm. Sable et gravier cendreux, jaunâtre.	
T.AS / 2.0-5.0 (NORD MUR 3') (fig. 10)			
(2)	2a	Ep. 25-45 cm. Terre avec fragments de chaux et nombreux cailloux.	Comblement après construction du MUR 6.
	2b	Ep. 15-60 cm. Mélange hétérogène de sable et gravier stérile avec chaux concassée, localement terreux.	Liaison avec f3'2: construction du MUR 3' (Etat 2). S'épaissit du N au S, rétablit l'horizontalité.
3		Ep. 15-30 cm. Mélange terreux avec gravier, fragments de tuile, zones cendreuses stratifiées, charbons de bois.	Pendage N/S prononcé.
(4)	4a	Ep. 0-10 cm. Limon argileux (2.8-4.5), charbonneux en surface et à la base.	Appareillage de 3 plaques argileuses de niveau différent avec une pierre verticale ou un empierrement, et d'éventuels éléments boisés. Zone de passage ou d'utilisation (escalier?, zone étagée?) liée au MUR 3' (Etat 1).
	4b	Ep. 35-60 cm. Sable cendreux à charbonneux, stratifié. Nombreux cailloux et fragments de mortier de chaux, tuiles	Liaison avec f3'1: construction du MUR 3' (Etat 1).
(5)	5a	Ep. 30-50 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux, stratifié. Fragments de tuile. Empierrement (E.6) à la base, non appareillé.	Pendage N/S.
	5b	Ep. 2-20 cm. Sable et gravier cendreux à charbonneux, stratifié, sous-jacent à du sable et gravier stérile (ép. 5-10 cm).	Liaison possible avec E.6. Se réduit au S à un simple filet cendreux.

Répertoire des sols/halle (RdS) (fig. 5-7)

SOL	Secteur / métrage	Altitude moyenne	Description	Corrélations	Remarques
-----	-------------------	------------------	-------------	--------------	-----------

COMPLEXE 3 Dernière occupation de la période «pré-Basilique». Corrélation des sols avec les aménagements des habitations (foyers, empierrements).

(3a)	T.NS/0.6-5.0	377.75	(voir RdC)	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 3a. Liaison avec le FOYER 2 (Etat 2).	Vestige de l'ultime occupation de la période «pré-Basilique». Réaménagement local, avec utilisation du FOYER 2 (Etat 2). Surface perturbée (lors du creusement de f1?). S'appuie au N sur E.1.
------	--------------	--------	------------	---	--

	SOL	Secteur / métrage	Altitude moyenne	Description	Corrélations	Remarques
		T.EO / 3.3-8.2	377.90	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 3a.	S'appuie à l'O sur E.2.
3'		T.EO / 3.3-7.9	377.70	Ep. 12 cm. Sol de petits galets (avec gravier) liés à la chaux, damé, posé sur empierrement (1-2 lits de pierres).	Placé à un niveau stratigraphique intermédiaire entre 3b et 3c. Liaison avec E.2.	Pas de liaison connue avec une autre structure.
3c L'ensemble des SOLS 3c correspond à l'utilisation des FOYERS 1-5.						
		T.NS / 0.6-5.0	377.60	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 3c (r1). Liaison avec les FOYERS 1 et 2 (Etat 1).	La surface de r2 a pu également être utilisée comme sol.
		T.NS / 8.7-16.0	377.35	(voir RdC). Les chapes d'argile sont posées sur des recharges de sable et gravier (10.5-16.0)	Liaison avec les FOYERS 3, 4 et 5.	Continuité entre le SOL 3c et la surface d'utilisation du FOYER 3.
		T.EO / 1.5-2.8	377.60	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 3c.	
		T.EO / 8.9-10.0	377.45	(voir RdC).	Id.	
COMPLEXE 4 Occupation intermédiaire, avec première apparition d'un sol aménagé à la chaux (SOL 4').						
4'		T.NS / 13.2-15.6	377.10	Ep. 10-12 cm. Revêtement de gravillon lié à la chaux, posé sur un cailloutis damé composite (galets, gravier, fragments de tuiles et de calcaire). Empierrement: 1 lit de pierres.	Lié au N au SOL 4b.	Pas de liaison connue avec une autre structure.
		T.EO / 8.9-10.0	377.38	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 4a.	
4a L'ensemble des SOLS 4a est lié par l'intermédiaire du SOL 4b au SOL 4'.						
		T.NS / 0.7-5.0	377.30	Ep. 2-3 cm. Limon argileux jaune. Rubéfaction (4.0-5.0), avec traces charbonneuses en surface.		
		T.NS / 6.5-7.5	377.30	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 4a.	

	T.NS/8.7-11.8	377.30	(voir RdC).	Correspond à la surface d'utilisation de la COUCHE 4a. Représente l'extension possible au N du SOL 4b.
	T.EO/1.7-7.2	377.55	Ep. 1-2 cm. Chape d'argile rubéfiée ou non.	
4b	T.NS/10.8-13.8	377.25	Ep. 0.5-1.0 cm. Dépôt de gravier lié à la chaux (non visible en strati.).	Liaison au S avec le SOL 4' et au N avec le SOL 4a. Posé au N en partie sur le SOL 4a. Utilisation contemporaine des SOLS 4', 4b et 4a.

COMPLEXE 5 Première occupation gallo-romaine. Nombreux sols, parfois en continuité, groupés en 2 aménagements principaux (position 5a / 5b ou 5a / 5c, en liaison avec une couche de sable, ou sable et gravier de recharge (position 5b ou 5c).

5a	T.NS/2.7-5.0	377.25	Ep. 5-6 cm. Argile crue, damée, posée sur le SOL 4b (2,7 -?), puis sur la COUCHE 5c sableuse.	Liaison avec structure de «Seuil» (voir p. 30;fig. 6). Il s'agit de la même unité de sol, recoupée selon divers axes.
	T.NS/6.5-7.4	377.20	Ep. 3-5 cm. cm. Argile crue, damée.	
	T.NS/8.7-9.5	377.22	Ep. 1-7 cm. Argile crue, damée, posée sur la COUCHE 5c sableuse. Limité au S par le pan incliné du «Seuil».	
	T.EO/8.8-11.7	377.25	Ep. 5-7 cm. Argile crue, damée. Entamé par E.2.	
	T.EO/1.0-7.6	377.38	Vestiges d'argile rubéfiée (plaques d'ép. 1-2 cm). Dépôt charbonneux en surface.	
5b	T.NS/0.4-3.1	377.20	Ep. 2-5 cm. Argile rubéfiée, damée localement, cuite (1.2-1.7 et 2.0-3.1), et non rubéfiée, damée, avec sable-gravier.	
	T.EO/9.1-10.6	377.22	Ep. 2-5 cm. Terre battue, rubéfiée, avec petits galets, argileuse à l'E.	
5c	T.NS/1.3-3.1	377.15	Ep. 3-8 cm. Limon argileux.	Continuité avec la COUCHE 5c (voir RdC).
	T.EO/6.3-7.5	377.30	Ep. 2-3 cm. Terre battue, rubéfiée.	

«Seuil» (Strati. 2, T.NS/9.5-10.0, fig. 6)

Il est situé en coupe au niveau de la COUCHE 5b qui forme une partie de son remplissage. Il est taillé au N obliquement dans le SOL 5a, auquel il se rattache vraisemblablement. D'une largeur de 40 cm au sommet, il présente un fond plat, large de 30 cm. Au S, un ressaut de 2 cm forme sa limite d'insertion dans la COUCHE 5c.

Une trace organique (largeur 10 cm) longe ce ressaut à l'intérieur sur toute la distance et est perceptible en stratigraphie (probablement les restes d'un élément boisé).

Ce «seuil» est présent sur la largeur totale de la tranchée (1,30 m). On ne connaît donc son extension ni à l'E, ni à l'O. Il s'inscrit peut-être dans le cadre des dénivellations successives des sols organisés en terrasses, ou de la façade d'une habitation.

Foyers (fig. 5-7, 11-15)

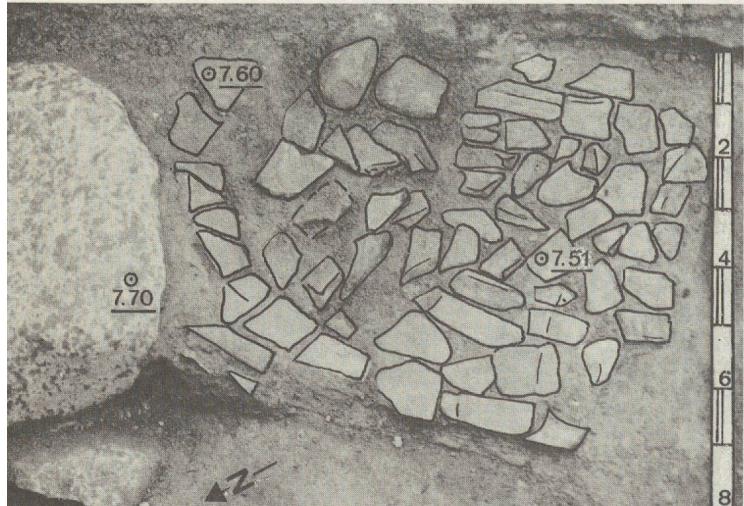
Les 5 foyers sont distribués en surface de la COUCHE 3c, le long de T.NS; ce sont les éléments les plus tangibles, témoins de la vie de ce quartier d'habitation. Leurs cendres ont contribué à former le corps de la COUCHE 3b à laquelle ils sont en général rattachés. Ils n'ont été dégagés que partiellement (sauf le FOYER 1) et apparaissent par conséquent en stratigraphie où ils sont signalés.

FOYER 1 (Strati. 1, fig. 5, 11)

Description: assemblage grossier de fragments de tuiles ou de briques (8-10 cm de long. en moyenne), mêlés à quelques galets, posés dans un matériau argileux. Pourtour cendreux.

Forme: contour arrondi, incertain, oblong.

Fig. 11 FOYER 1 (voir fig. 5).



FOYER 2 (Strati. 1, fig. 5, 12)

Seul foyer comportant 2 Etats;

Etat 2. *Description:* 2 tuiles plates (tegulae de format approximatif 40 × 70 cm) sont juxtaposées et reposent sur un lit de fragments de briques. Elles sont scellées par le matériau argileux de la COUCHE 3a, à laquelle elles se rattachent, et disposées en légère dépression.

Forme: quadrangulaire.

Etat 1. *Description:* assemblage complexe de galets, de formes et dimensions variables (3-15 cm).

Forme: semi-circulaire dans la portion dégagée (peut-être circulaire ou ellipsoïdale).

FOYER 3 (Strati. 3, fig. 7, 13-14)

Description: 1 lit de galets réguliers (\varnothing 8-15 cm), soigneusement disposé dans le matériau argileux rubéfié de la COUCHE 3c, et recouvert d'une couche d'argile rubéfiée, durcie, en continuité avec le SOL 3c.

L'épaississement local important de la COUCHE 3b, cendreuse, est dû à la proximité de ce foyer.

Forme: quadrangulaire.

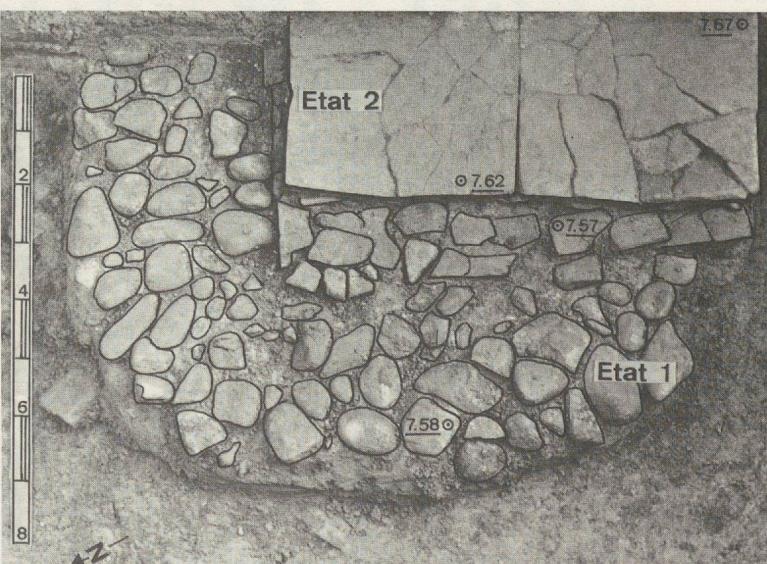
FOYER 4 (Strati. 2, fig. 6)

Description: dépression à fond plat, d'une profondeur moyenne de 5 cm, excavée dans la recharge de ballast 3c (SOL 3c).

Elle est imparfaitement comblée d'une masse d'argile, rubéfiée ou non, de cendres, charbon, gravier concassé et d'éclats de taille de pierres. Le pourtour de cette dépression est très charbonneux et renferme quelques pierres; l'agencement originel a probablement été récupéré.

Forme: quadrangulaire.

Fig. 12 FOYER 2 (voir fig. 5).



FOYER 5 (Strati. 2, fig. 6, 15)

Description: assemblage de pierres plates, juxtaposées (15-40 cm de long), disposées à la surface du SOL 3c. L'épaississement local important de la COUCHE 3b, cendreuse, est dû à la proximité de ce foyer.
Forme: circulaire ou ellipsoïdale.

Fig. 13 Strati. 3 (voir fig. 7) + FOYER 3 (voir fig. 14).

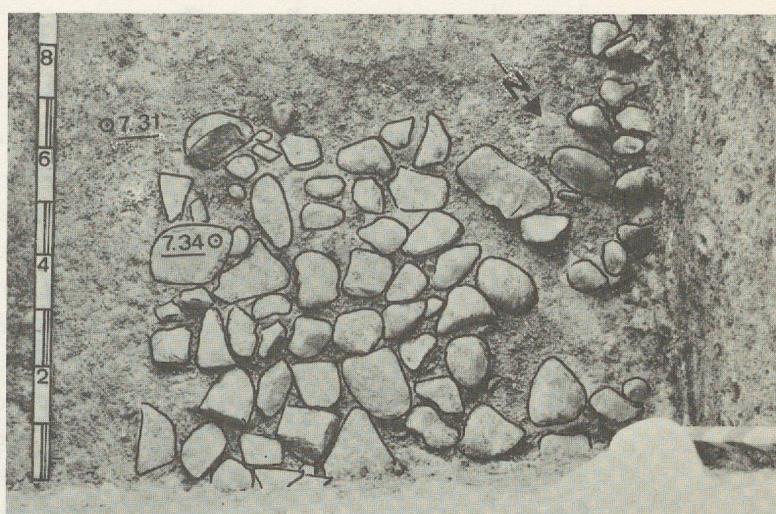
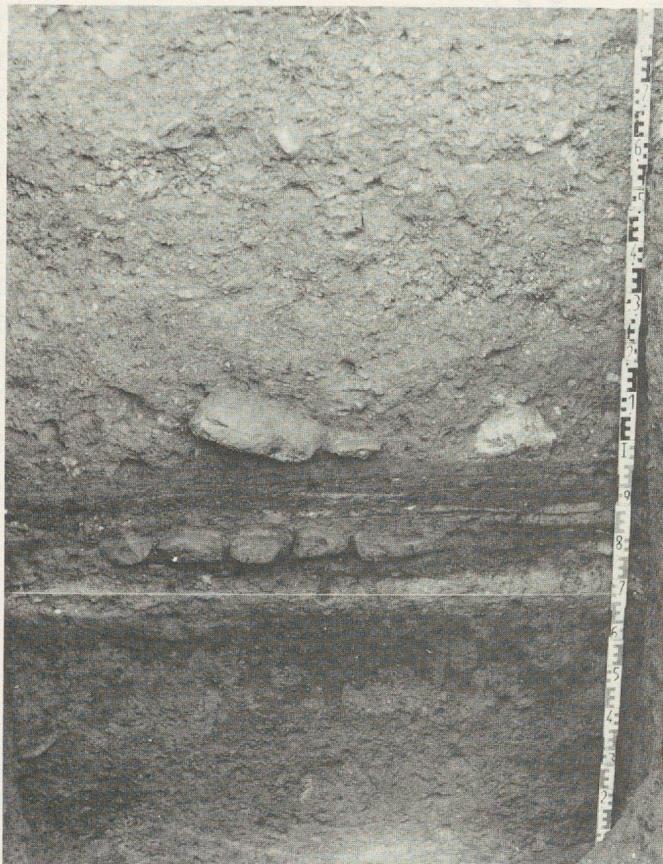


Fig. 14 FOYER 3 (voir fig. 13)

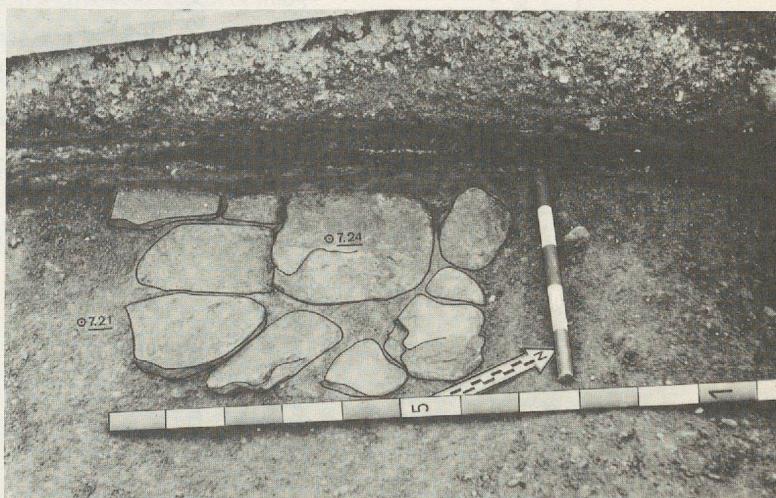


Fig. 15 FOYER 5 (voir fig. 6).

Répertoire des foyers (RdFo)

	<i>Etat(s)</i>	<i>Rattach. strati.</i>	<i>Long. (cm)</i>	<i>Larg. (cm)</i>	<i>Composition</i>
FOYER 1	1	3b	90	70	Assemblage de fragments de tuiles.
FOYER 2	Etat 2	3a	incomplet (> 45)	70	2 tuiles plates, juxtaposées sur 1 lit de fragments de briques.
	Etat 1	3b	incomplet (> 70)		Assemblage de galets divers.
FOYER 3	1	3b-3c	incomplet (> 60)	90	Assemblage de galets, recouverts d'une couche d'argile rubéfiée.
FOYER 4	1	3b	incomplet (> 75)	80	Excavation (prof. 3-5 cm) à l'intérieur de la COUCHE 3c; remplissage argileux, rubéfié.
FOYER 5	1	3b	incomplet (> 50)	80	Assemblage de pierres plates.

Répertoire des empierremens (RdE)

	<i>Secteur / métrage</i>	<i>Description et interprétation</i>	<i>Remarque</i>	<i>Larg.</i> (cm)	<i>Rattach.</i> <i>strati.</i>	<i>Orient.</i> <i>approx.</i>	<i>Relation</i> <i>structurelle</i>	<i>Fossé(fE)</i>	<i>Remplissage</i>
E.1	T.NS/0.4-0.7 (Strati. 1, fig. 5)	Bloc posé sur pierres dressées et pierres superposées. Sans interprétation.	Peut-être entamé par f1.	30	3c	E-O	FOYER 1(?)	Perfore les SOLS 4a.	COUCHE 3c (= sable et gravier cendreux gris).
E.2	T.EO/7.7-8.6 (Strati. 3, fig. 7)	Blocs (long. 50 cm) posés sur pierres plus petites. Fondation de mur possible.	Forme la limite O de la zone élevée du COMPLEXE 3.	90	3c	NE-SO	SOL 3'	Perfore les COUCHES 4a-5b.	COUCHE 3c (= sable et gravier cendreux gris).
E.3	T.EO/1.1-1.6 (Strati. 3, fig. 7)	Assemblage de pierres diverses (long. 40 cm). Fondation de mur possible.	Entamé par fP.	40	3b	NE-SO		Perfore les Sable et gravier cendreux à COUCHES 3c charbonneux.	
E.4	T.AN/6.0-7.0 (Strati. 6, fig. 9)	Blocs (long. 40-50 cm) disposés parmi des pierres plus petites. Traces de chaux. Fondation de mur possible.	Entamé par f2.	100	3c	N-S	SOL 3c	Perfore la Sable et gravier cendreux ou COUCHE 3d. très oxydé, stérile.	
E.5	T.EO/16.4-17.0 (Strati. 4, fig. 8)	Blocs d'ardoise (long. 60 cm), posé sur des pierres plus petites et un lit de sable et gravier lacustre stérile. Fondement des SOLS 3a possible.		?	3a	?	SOLS 3a	Perfore la Sable et gravier cendreux, COUCHE 3c, brunâtre. entame la COUCHE 4b.	
E.6	T.AS/2.8-3.5 (Strati. 7-8, fig. 10)	Blocs peu stabilisés, grossièrement alignés. Fait partie du corps de la COUCHE 5a. Sans interprétation.		50	5a	NO-SE		Pas de fossé	COUCHE 5a (= sable et gravier cendreux à charbonneux).

Répertoire des fossés

<i>FOSSE</i>	<i>Secteur</i>	<i>Cxe</i>	<i>Interprétation</i>
f1	Strati. 1 (fig. 5)	2	Construction du MUR 1
f2	Strati. 3, 4, 6, 8 (fig. 7-10)	2	Construction du MUR 2 (et réfection de l'angle SO de la Basilique*)
f3	Strati. 2 (fig. 6)	2	Construction du MUR3
f3'D	Strati. 2 (fig. 6)	D	Destruction du MUR 3
f3'1	Strati. 7 (fig. 10)	(4)	Construction du MUR 3' – Etat 1
f3'2	Strati. 7 (fig. 10)	2	Destruction du MUR 3' – Etat 1 et construction du MUR 3' – Etat 2
f3'D	Strati. 7 (fig. 10)	D	Destruction du MUR 3' – Etat 2
f5	Strati. 4 (fig. 8)	2	Construction du MUR 5 (f5?) – Etat 1
f11	Strati. 5, 6 (fig. 9)	2	Construction du MUR 11
f12	Strati. 2 (fig. 6)	(4)	Construction du MUR 12
f12'	Strati. 2 (fig. 6)	(5)	Construction ou destruction d'un ancien aménagement (portuaire?)
f13	Strati. 5 (fig. 9)	(3)	Construction d'un soubassement de mur
fP	Strati. 3 (fig. 7)	2	Construction du PILIER P.2
fPo	Strati. 6 (fig. 9)	2	Construction du portique
F	Strati. 6 (fig. 9)	1	Fosse (fossé?) non interprétée

Tableau de corrélation

<i>CXE</i>	<i>Strati. 1</i>	<i>Strati. 2</i>	<i>Strati. 3</i>	<i>Strati. 4</i>	<i>Strati. 5</i>	<i>Strati. 6</i>	<i>Strati. 7</i>	<i>Strati. 8</i>
D		f3D					f3'D	
1								
2				(f11)	f11	f11		(f2)*
(2b)	f1	f3	fP, f2	f2, f5		f2, fPo	f3'2	f2
3						f13		
4								
(4b)		f12		(f5?)			f3'1	
5		f12'						
6(+P)								
7								

Empierrements

Les assemblages de pierres sont nombreux et divers; ils se rapportent à l'ensemble des couches d'habitat antérieures à la construction de la Basilique: les plus élaborés participent à l'installation des foyers (voir RdFO); les plus massifs sont sans doute souvent les fondations d'anciens murs liés aux sols de terre battue; les plus frêles (non décrits ici) ne sont pas faciles à interpréter en raison de l'exiguïté des surfaces fouillées, ils sont souvent utilisés comme assise de stabilisation ou de renforcement d'un sol.

«Trous de poteaux»

Ils sont dans l'ensemble rares et isolés, et ne permettent aucune étude en plan. La COUCHE 5c (T.NS/11.4-12.0) recèle pourtant un assemblage peu ordonné de 13 petites empreintes (\varnothing 3-8 cm), disposées en arc à 60 cm d'un «trou de poteau» plus important (\varnothing 20 cm). Aucune interprétation fonctionnelle n'est proposée.

Fossés

Les relevés stratigraphiques présentent les caractéristiques principales des fossés, dont le tableau ci-dessous illustre une brève tentative de synthèse. Ils portent le n° du mur (MUR 1 = f1, MUR 2 = f2, etc.), du pilier (fP) ou du portique (f Po) dont ils témoignent de la construction ou de la destruction (f3D).

Les fossés en relation avec la construction de la Basilique ne sont pas du même type et varient en fonction des murs ou piliers. Ils peuvent être:

- semi-ou bilatéraux;
- larges ou étroits (plus de 4 m de largeur maximale pour le fossé bilatéral f2);
- en V ou en U;
- creusés parfois en 2 étapes:
 - 1) supérieure large, avec un replat permettant un passage aisé;
 - 2) inférieure étroite.

L'exploration de ces fossés est trop fragmentaire pour que l'on puisse reconstituer l'organisation du chantier de construction de la Basilique et le matériel qu'ils contiennent ne fournit d'autre part que peu de renseignements d'ordre chronologique.

Evidences de construction

1. «Pré-Basilique»	Constructions maçonnées antérieures à la Basilique.
2. Basilique	<p>HALLE: date de construction donnée avant tout par le creusement des FOSSÉS f1, f2, f3.</p> <p><i>Terminus post quem</i> défini par le COMPLEXE 3.</p> <p>ANNEXE: construction postérieure à la Basilique (les MURS 4 et 6 sont accolés au MUR 2), mais l'intervalle n'est pas mesurable (voir FOSSÉS f5; pas de FOSSÉS f6); nous la jugeons toutefois contemporaine de la construction de la halle, une étape de travail plus tardive.</p>
3. Edifice contigu	Construction la plus tardive (MURS 7-11); date donnée par le creusement du FOSSÉ f11.

1. «Pré-Basilique»

Angle SO de la future Basilique (T.AS, Strati. 7 et 8, fig. 10)

La Strati. 7 rend compte des remaniements successifs des MURS 3' et 2, et par extension de l'angle SO de la future Basilique, qui comporte 2 phases distinctes:

Etat 1: représenté par les anciennes fondations du MUR 3' (f3'1) et d'un 1er Etat S du MUR 2 (lié peut-être au MUR 12);

Etat 2: représenté par un 2e Etat du MUR 3' (f3'2), la construction du contrefort de l'angle, après la reconstruction du MUR 2, lié à la construction du MUR 3 (=Basilique), ce qui implique la démolition du prolongement du MUR 2 au S et sans doute du MUR 12 (dont subsistent les fondations).

Réfection de l'angle SO (et destruction du MUR 3') (voir plus bas). Il n'a pas été possible d'analyser la liaison probable du MUR 3' avec le prolongement d'un 1er Etat du MUR 5 de l'annexe.

Démolition: f3'D, récupération des pierres du mur, en relation proposée avec la réfection de l'angle SO.

MUR 12 et zone S de ce mur (T.NS, Strati. 2, fig. 6)

Le MUR 12 est probablement lié au S avec le prolongement du MUR 2, désaffecté par la suite (construction de la Basilique); dans ce cas, ces 2 murs ont pu être détruits simultanément lors de la construction de l'angle SO de la halle;

largeur: malheureusement inconnue;

longueur: limitée (il n'existe plus 15 m à l'E, voir p. 42, fig. 65).

La COUCHE 4b est en gros contemporaine de l'utilisation du MUR 12.

MUR 13 (T.EO, Strati. 5, fig. 9)

Ce petit mur est lié au SOL 3'; il est constitué à sa base de fragments de tuf taillé (T.EO / 25.5-26.0); s'agit-il des restes des fondations d'une paroi de bois ou de pisé (voir plus bas p. 42); largeur: 40 cm.

2. Basilique

HALLE (T.NS, Strati. 1 et 2, fig. 5 et 6; T.EO, Strati. 3, fig. 7)

a) Fondations (limite supérieure = altitude du ressaut 378.90)

- profondeur: MUR 2: profondeur minimale de 3.50 m (T.EO / 11.5-17.0); base en fosse (semelle): profondeur env. 20 cm; partie intermédiaire en fossé: profondeur 1.80 m; partie supérieure en élévation (au-dessus du niveau originel): hauteur 1.50 m — reconstituée d'après l'altitude du ressaut —).
- largeur: MUR 1: (?) avec: 1 ressaut profond, côté S (altitude 376.20), largeur 5 cm.
MUR 2: 0.90 m avec: 1 ressaut profond, côté E (altitude 375.50), en partie construction en fosse), largeur 15 cm.
MUR 3: 1.25-1.05 m avec: 1 ressaut profond côté S (altitude 376.00), en partie construction en fosse, largeur 4 cm;
1 ressaut profond côté N (altitude 375.70), en partie construction en fosse, largeur 10 cm;
élargissement du mur en profondeur côté N (= côté f 3).

b) Fossés de construction (voir Rdf)

- MUR 1: f1, intérieur (bilatéral?).
MUR 2: f2, bilatéral.
MUR 3: f3, intérieur.

Remarque: nous ne croyons pas que les 2 limites du FOSSÉ f3 de T.NS (Strati. 2, fig. 6) correspondent à 2 phases distinctes (par analogie avec T.AS, MUR 3', fig. 10) dans notre interprétation d'un effondrement des bords du fossé en cours de construction, appuyée par la confrontation avec la STRATI. 2, fig. 21.).

PILIERS: fP, fosse carrée ou circulaire.

Les piliers sont contemporains de la construction de la halle; les fossés de P.2 (fP) ainsi que de P.10 et P.11 (voir plus bas, p. 61) sont également implantés à partir de la surface des COUCHES 3 (= INC sur la STRATI. 1, fig. 20).

Un ressaut d'assise de fondation des piliers P.10 et P.11 a été reconnu à l'altitude approximative de 376.35 m; il n'a pas été mis au jour au pied de P.2 (Strati. 3, fig. 7).

PORTIQUE: fPO, «intérieur», également contemporain de la construction (voir p. 45).

c) Sol

Nature: (?)

Niveau: suggéré par l'altitude du seuil d'entrée (378.75) et par le ressaut de fondation (378.90).

Plusieurs niveaux intérieurs restent possibles (niveau éventuellement plus bas au S, facilitant l'accès au port (aucun indice).

d) Voies d'accès

- du forum (entrée centrale, seule démontrée archéologiquement);
- de l'annexe (MUR 4) et entrée par la partie O de la halle (?) (voir plus bas);
- du port (escalier?).

e) Murs

- MUR 1: information partielle (voir Strati. 1-3, fig. 5-7)
MUR 2: information partielle (voir Strati. 1-3, fig. 5-7)
MUR 3: information partielle (voir Strati. 1-3, fig. 5-7)
PILIERS: blocs de maçonnerie conservés à des hauteurs variables (2-3 m) (fondations uniquement).

f) Contreforts

Au nombre de 3, liés au MUR 3 dans le but de le consolider du côté du rivage, de dimensions semblables (80 x 95 cm) espacés respectivement d'O en E de 6.30 et 6.20 m.

Dans la partie E du MUR 3, les fouilles Gilliard ont découvert un 4e contrefort (voir p. 42).

g) Réfection

Réfection de l'angle SO selon un plan identique à l'Etat 2; la jonction de cette réfection avec le reste du MUR 2 apparaît nettement sur sa façade 0 (aucun document présenté ici); le FOSSÉ f2 (T.AS, Strati. 8, fig. 10) au niveau d'implantation élevé, perforant les COUCHES 2b peut, dans sa partie supérieure, correspondre à la trace de cette réfection.

h) Fossé de démolition (voir Rdf)

MUR 3:f3D

Il marque la destruction du MUR 3 de la Basilique et la récupération des pierres de construction (T.NS / 16.5-18.0). L'accès au MUR 3 était facilité par la présence des quais du port et une façade découverte au S; les autres murs enterrés ont été beaucoup moins touchés en profondeur.

ANNEXE (T.EO, Strati. 4, fig. 8)

a) Fondations

Remarques: l'altitude du sol de l'annexe n'est pas connue; si ce niveau correspondait à celui reconnu de la Basilique (378.90), la profondeur réelle des fondations serait d'env. 4 m.

Les MURS 4 et 6 sont accolés au MUR 2 de la Basilique.

- profondeur: variable selon la déclivité du terrain originel.
MUR 5: profondeur totale > 2.60 m (T.EO / 20.8-22.0); partie inférieure en fosse: 1.30 m;
partie supérieure en élévation: plus de 1.30 m;
avec: 1 ressaut bilatéral, largeur totale: 30 cm.
MUR 6: profondeur totale > 2.10 m (T.AS / 4.8, Strati. 7, fig. 10);
partie inférieure en fosse (?): 2 m;
partie supérieure en élévation: il n'en subsiste que 1 lit de pierres.

- largeur
(ex.:) MUR 5: partie inférieure: env. 1.10 m;
partie supérieure: env. 0.70 m;
avec: 1 ressaut intermédiaire bilatéral (largeur 2 x 20 cm).
(T.EO / 20.8-22.0)

b) Fossés de construction (voir Rdf)

- MUR 5: f5, intérieur (trace d'un 1er Etat?).
MUR 6: aucun fossé reconnaissable, (sur la Strati. 7, fig. 9, la «fosse» du COMPLEXE 5 recoupée par ce mur ne peut lui être assimilée); le fossé est vraisemblablement intérieur.

c) Sol

Nature et niveau inconnus. Il communiquait nécessairement avec la halle de la Basilique, à un niveau peut-être inférieur à l'aide d'un escalier (?); aucun indice stratigraphique ne peut (et ne pourra) être utilisé, les couches de terrain en question n'étant pas conservées en cet endroit.

d) Voies d'accès

- Une entrée, probablement par le mur O de la halle de la Basilique (MUR 2);
- on pourrait également envisager la possibilité d'une entrée par le MUR 4 dans l'axe du portique (aucun indice, voir plus haut).

e) Murs

Aucun segment d'élévation conservé.

f) Contreforts

Aucun.

g) Fossé de démolition

Aucune trace.

3. Edifice contigu

(T.AN, Strati. 6, fig. 9; T.EO, Strati. 4 et 5, fig. 8 et 9)

Il s'agit d'une construction de murs étroits qui jouxte l'annexe et le mur O de la Basilique (MUR 2) et détermine 2 espaces indépendants.

Les MURS 8-11 délimitent un espace intérieur carré (4.40×4.50 m), en retrait des scholae et communiquant par un seuil avec le cardo au N.

Les MURS 7-9 forment avec les MURS 2 de la Basilique et 4 de l'annexe un espace complexe ouvert au N, sorte de «nouvelle case» alignée sur les autres scholae (environ 1 m plus large que ces dernières: 5.50 m).

a) Fondations

MUR 9: fondations constituées par l'alignement intact des blocs de molasse du portique O désaffecté (voir fig. 18).

Un fût de colonne en calcaire, reste de la colonnade du portique désaffecté, a été noyé dans la maçonnerie lors de la construction du mur (voir p. 46).

MUR 11: profondeur > 1.70 m, dont environ 50 cm en élévation, avec ressaut bilatéral (largeur totale: 20 cm); largeur: 75 cm.

b) Fossé de construction

MUR 11: f11, bilatéral (?) (f11 côté E n'est peut-être que la trace d'un éboulement, Strati. 6, fig. 9).

c) Murs

Les MURS 7-11 varient en largeur de 44 à 56 cm et sont conservés sur une hauteur de 3-5 lits de pierres. Leurs restes ne sont pas d'équerre; les MURS 8-10 sont incurvés et partiellement affaissés. Comme le MUR 4 de l'annexe est également déformé, il est probable que l'ensemble de la zone ait subi les effets de tassements ou mouvements de terrain.

(ex.:) MUR 9: largeur 45 cm;
hauteur conservée en élévation: env. 40 cm (4 lits de pierres).

MUR 11:
largeur 56 cm;
hauteur conservée en élévation: 55 cm (5 lits de pierres).

d) Fossés de démolition

Inexistants.

MUR 11 et zone O de ce mur (T.EO, Strati. 5, fig. 9)

Long de 16 m, le MUR 11 ne possède aucun embranchement à l'O. Son extrémité S, adossée au prolongement du MUR 6 de l'annexe, réduite aux fondations, ne fournit aucun indice sur son rôle.

2. Mobilier archéologique – Catalogue (voir p. 8) (pl. 1-11)

HALLE (pl. 1/1-12; 2/13-25; 3/26-3, 4 bis; 4/35-45)

COUCHE 5 b

Céramique commune à pâte grise

1. dolium; large bord déversé, profilé en surface; gorge externe en guise de courte encolure; pâte grise à dégraissant quartzé grossier, teinte brun-rouge en surface; (GENÈVE, Pl. 58/601).

COUCHE 4 b

Monnaie: 84/1348 (1er s.)

TS italique

2. coupe, forme Haltern 7 – service Ib; lèvre carrée, peu proéminente, cannelure en surface peu marquée; renflement et ressaut sur la paroi interne; (proche de LOUSONNA, Pl. 19/9).
3. coupe, forme Haltern 8 – service II; rebord vertical formé d'un bandeau lisse entre 2 renflements guillochés externes, limités par des cannelures; pied de section triangulaire; fond

épaisse au centre;

(LOUSONNA, Pl. 21; GENÈVE, Pl. 27/170, 172);
estampille centrale (ATEI) du potier ATEIUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 6).

4. estampille centrale, ininterprétée;
(voir catalogue des estampilles, n° 27).

Imitation TS (?)

5. coupe, forme Drack 7 précoce (?) (Imit. du service Ia ?); lèvre pendante, détachée de la paroi, cannelée en surface; rebord vertical cannelé horizontalement; pâte orange ocre; engobe interne violet; traces de suie.
6. coupe carénée, forme Drack 21.
7. id: pâte orange ocre; engobe interne brun; surface externe rose, non engobée;
estampille centrale (DABINAT) du potier DABINATUS (?);
(voir catalogue des estampilles, n° 45).

Céramique à parois fines

8. gobelet (ou coupe ?); petite lèvre ronde, déversée, dégagée par une fine gorge externe; pâte ocre, paillettes de mica doré; engobe externe brun;
(voir pl. 11/111).

Céramique peinte

9. bol hémisphérique, type Roanne; lèvre en bourrelet circulaire externe; traces de peinture blanche sous la lèvre;
(GENÈVE, Pl. 3/20, 21 = Forme 9 de la céramique peinte - horizon récent).

Plats à engobe interne rouge

10. paroi incurvée; lèvre épaisse, aplatie, présentant une gorge en surface; fond plat; pâte orange, fine, dure, bien cuite; engobe rouge, interne sur la lèvre et sous la lèvre à l'extérieur; (LOUSONNA, Pl. 53/8, 9; GENÈVE, Pl. 57/587).
11. id: paroi rectiligne oblique.

Céramique commune à pâte grise

12. dolium; rebord déversé, oblique, profilé en surface; pâte grise à gros dégraissant quartzeux;
(GENÈVE, Pl. 58/602).
13. id: rebord déversé, oblique vers le bas;
(LOUSONNA, Pl. 56/18; GENÈVE, Pl. 60/658, 659).
14. pot (?); décor incisé de bande verticales sinuées entre 2 larges cannelures.
15. id: décor imprimé (à la roulette ?) de rectangles en lignes verticales;
(LOUSONNA, Pl. 54/25).
16. terrine; paroi incurvée; lèvre repliée vers l'intérieur; décor peigné de lignes horizontales à l'extérieur sous la lèvre; (forme semblable aux terrines et marmites indigènes de La Tène finale; par exemple, GENÈVE, Pl. 11/85, 86).

Céramique commune à pâte claire

17. pot; lèvre déversée, aplatie horizontalement; épaulement marqué; attache d'anse verticale sous l'épaule (?);
(GENÈVE, Pl. 65/755 ss).
18. id: rebord vertical incurvé à l'intérieur, détaché de la paroi par une cannelure externe.

COUCHE 4a

Monnaie: 79/1345 (Auguste).

COUCHE 3c

TS italique

19. plat, forme Haltern 1 - service Ia/Ib; lèvre pendante, détachée de la paroi, cannelée en surface; cannelure sur la paroi interne sous la lèvre;
(proche de LOUSONNA, Pl. 20/22, 23).
20. id: forme Haltern 1 - service Ib; rebord vertical; cannelure sur la lèvre; renflement et décrochement sur la paroi interne.
21. coupe, forme Haltern 8 - service II; rebord déversé; bandeau lisse entre 2 renflements guillochés externes sous la lèvre et sous la carène marquée;
(voir pl. 1/3).

Imitation TS

22. plat, forme Drack 1 (Imit. de la forme Haltern 1 - service Ic); rebord oblique; tripartition interne entre 2 cannelures.

Céramique peinte

23. bol hémisphérique, type Roanne; lèvre ronde, déversée, détachée de la paroi; décor peint, noir sur fond blanc, de bandes verticales rectilignes, sinuées et horizontales; pâte ocre orange, paillettes de mica;
(voir pl. 1/9).

Céramique à parois fines

24. coupe hémisphérique à 2 anses; paroi régulièrement incurvée; 2 fines cannelures horizontales, sous la lèvre et sur la panse; anse verticale cannelée longitudinalement; pâte blanche, très fine, dure, bien cuite;
(MAYET 1975, Pl. XXII/170).

25. gobelet «d'ACO»; lèvre ronde, amincie, légèrement rentrante, détachée de la paroi par une cannelure externe; décor moulé, frise de feuilles imbriquées; pâte orange, fine; engobe interne et externe orange rouge;
(voir surtout: VEGAS 1969/70; LASFARGUES et VERTET 1970; NOVAESIUM VI, pp. 8-12).

Plat à engobe interne rouge

26. paroi incurvée; bord épaisse en bourrelet externe, détaché de la paroi; fond plat; pâte orange (coeur gris); engobe orange rouge, interne et sur le bord externe;
(LOUSONNA, Pl. 53/1; GENÈVE, Pl. 57/581ss).

Céramique commune à pâte grise

27. pot (?); décor d'impressions profondes de forme triangulaire; pâte grise, fine, bien cuite.

Céramique commune à pâte claire

28. (voir pl. 15/168 ss).
29. coupe tronconique;
(voir pl. 15/166; 16/177; p. 77).

COUCHES 3b - 4

Monnaie: 84/1346, 1347 (1er s.).

TS sud-gauloise lisse

30. plat, forme Drag. 15/17; paroi oblique; tripartition externe, moulure proéminente;
(GENÈVE, Pl. 29/196).

Céramique à parois fines

31. coupe; paroi incurvée; lèvre épaisse, détachée par une fine cannelure interne; vernis sablé interne et externe; pâte et vernis gris foncé;
(voir pl. 24/278, 279).

Céramique commune à pâte grise

32. pot; bord vertical; lèvre triangulaire; 2 gorges externes marquées sous la lèvre; décor d'incisions obliques au sommet de la paroi.
33. terrine (ou marmite ?); lèvre épaisse, triangulaire en surface et à l'extérieur.

COUCHE 3

Imitation TS

34. plat; pied annulaire trapézoïdal; fond plat; pâte orange, fine, dure; engobe interne et externe rouge, partiellement dégradé; estampille radiale en 2 cadres (VÉPOT/... VS) du potier VEPOTALUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 47).

+ pl. 49/1, 2

COUCHE 2 (pl. 20/3)

FOSSÉ MUR 1 (f 1)

TS italique

- 34b. coupe, - service Ia; lèvre pendante, détachée de la paroi, cannelée en surface;
(LOUSONNA, Pl. 19/1; voir pl. 40/473; 47/583).

COUCHE D

Monnaies: 215/1341 (Adrien); 243/1344 (Antonin-le-Pieux).

TS sud-gauloise lisse

35. mortier, forme Drag. 43; rebord droit; collarète verticale; paroi interne et externe segmentée; semis de grains de quartz à l'intérieur.

TS centre-gauloise ornée

36. coupe hémisphérique, forme Drag. 37.

Céramique à revêtement argileux

37. gobelet; décor à la barbotine de cordons fendus obliques; pâte orange, fine, dure; engobe interne orange, externe orange et noir par places; (LOUSONNA, Pl. 62/8; AVENTICUM I, Pl. XXIV-XXVI).
 38. gobelet ovoïde; court col; lèvre déversée; paroi segmentée par de fines cannelures, un renflement lisse puis guilloché; engobe externe orange, interne à reflets gris métalliques; (LOUSONNA, Pl. 63/5-8; GENÈVE, Pl. 37/316-318; AVENTICUM I, Pl. II/13, 14).
 39. id: bandeau guilloché sous le col.
 40. id: paroi guillochée; engobe à reflets gris métalliques.
 41. id: fond plat, détaché de la paroi par une gorge externe; engobe interne orange rouge, externe avec taches noires.

Cruches

42. encolure resserrée; bord déversé, lèvre en bourrelet externe; engobe interne et externe.
 43. paroi ovoïde; décor géométrique excisé; engobe externe orange; surface interne non engobée; (GENÈVE, Pl. 43/381; AVENTICUM I, Pl. XXXIII).

Mortier à collarète

44. large collarète incurvée vers le bas; lèvre en bourrelet interne à la hauteur du bord; semis de grains de quartz à l'intérieur; pâte ocre jaune; engobe interne et externe orange; estampille (sans doute double de part et d'autre du déversoir), grillage; (voir catalogue des estampilles, n° 60).

Céramique commune à pâte claire

45. pot; large bord horizontal; paroi ovoïde (?); pâte beige orange, paillettes de mica en surface; (GENÈVE, Pl. 65/748, 749).

ANNEXE (pl. 4/46-48; 5/49-59; 6/60-62)

COUCHE 5a

Mortier

46. rebord vertical, concave à l'extérieur; pâte beige; (GENÈVE, Pl. 53/491).

Céramique commune à pâte grise

47. terrine; pâte ocre gris engobe noir, surface lissée.

Céramique commune à pâte claire

48. terrine;
 (voir pl. 16/172 ss).

COUCHES 4a - 5a

TS italique

49. assiette, forme Haltern 1 – service Ib; lèvre détachée de la paroi, cannelée en surface; décrochement interne et externe sur la paroi; (LOUSONNA, Pl. 19/2, 9).
 50. coupe, forme Haltern 7 – service Ic; successivement: gorge, cannelure renflement et ressaut sur la paroi interne.

Céramique à parois fines

51. gobelet «d'ACO»; paroi bombée, fond plat; décor de semis de picots, petites «virgules» triangulaires juxtaposées sur la pointe; triangles réservés au-dessus du fond; pâte ocre orange, fine, sans engobe; (voir pl. 2/25; 11/117).

Cruche à 1 anse

52. lèvre pendante, détachée de la paroi, cannelée horizontalement; pâte beige clair au cœur gris; (LOUSONNA, Pl. 60/1; GENÈVE, Pl. 54/434 ss; AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/12, 13).

Céramique commune à pâte grise

53. pot; rebord déversé, incurvé et épaisse à l'intérieur au raccord de la paroi; décor peigné de lignes horizontales sur la paroi externe; traces de suie externes et internes sur le bord; (GENÈVE, Pl. 58/595).

Céramique commune à pâte claire

54. gobelet (?); paroi bombée; décor incisé de lignes horizontales et verticales formant un grillage.

COUCHE 3c

Imitation TS

55. plat; pied haut, rectangulaire, faiblement biseauté à l'intérieur et à l'extérieur; pâte orange interne et externe; engobe orange adhérent.
 56. coupe carénée, forme Drack 21; rebord externe profilé de gorges et renflements; paroi incurvée au-dessus de la carène; pâte ocre; engobe orange brun.

Plat à engobe interne rouge

57. lèvre déversée, détachée de la paroi; rebord vertical cannelé; paroi carénée; pâte rose au cœur gris; engobe interne et sur le bord externe.
 58. id: paroi incurvée, lèvre épaisse en bourrelet externe triangulaire; traces de suie à l'extérieur; aucun reste d'engobe conservé.

Céramique commune à pâte grise

59. plat; paroi incurvée; lèvre détachée par une gorge externe; fond plat (?); pâte grise, fine, dure; traces de lissage interne.

COUCHE 3b

Mortier à rebord vertical

60. bord épaisse, concave à l'extérieur; fond plat; pâte beige; (voir pl. 4/46; GENÈVE, Pl. 53/491).

FOSSÉ MUR 2 (f2)

Céramique commune à pâte claire

61. gobelet (?); paroi verticale, légèrement incurvée; lèvre en bourrelet externe.

T.EO/23.4 – 27.6 (f 11) (voir pl. 49/4)

FOSSÉ PILIER P. 2(fP)

TS sud-gauloise lisse

62. coupe, forme Hofheim 9; épaisse moulure à la jonction du bord oblique et de la panse.

TRANCHÉE ANGLE NORD (T.AN/5.0 – 9.0) (pl. 6/63-67; 7/68-76)

COUCHE 5b (voir pl. 49/5)

COUCHE 4b

TS italique

63. assiette, service Ia; lèvre pendante, détachée de la paroi; cannelure en surface; renflement et cannelure internes sous le bord;
(voir pl. 7/68).
64. id: pied annulaire bas, biseauté à l'intérieur et à l'extérieur.

Plat à engobe interne rouge

65. (voir pl. 3/26).

Céramique commune à pâte grise

66. couvercle (?); surface incurvée; pâte grise à gros dégraissant, dure, bien cuite;
(LOUSONNA, Pl. 58/13).
67. tasse (?); 1 anse verticale cannelée; pâte grise, fine, dure, bien cuite.
+ pl. 49/6

COUCHE 3c

TS italique

68. assiette (?), service Ia; lèvre pendante, détachée de la paroi;
(voir pl. 6/63).
69. assiette (?), forme Haltern 1 – service Ic; lèvre équarrie, aplatie en surface; gorge et cannelure internes sous la lèvre;
(voir pl. 11/116).

TS sud-gauloise lisse (?)

70. plat, forme Haltern 4; paroi incurvée, 2 cannelures internes; décor guilloché sur la lèvre.

Imitation TS

71. coupe; pied annulaire biseauté; pâte orange; engobe interne et externe rouge;
estampille centrale en 2 cadres (VEPOT/ALVS) du potier VEPOTALUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 48).

COUCHE 3a

Lampe

72. médaillon représentant une scène érotique; pâte ocre jaune; engobe brun-orange;
(LEIBUNDGUT-LAMPEN, Taf. 38/177; TECHNIQUE L?).

Céramique commune à pâte grise

73. coupe; lèvre déversée; rebord vertical, cannelé horizontalement; pâte grise, fine, dure; traces de lissage soigné horizontal;
(LOUSONNA, Pl. 55/1 ss).

Céramique commune à pâte claire

74. gobelet; court col évasé; paroi ovoïde; décor engobé sur la lèvre, le col, et plus bas sur la panse; pâte ocre, fine, dure; engobe brun rouge;
(LOUSONNA, Pl. 61/2).

COUCHE 2d

Monnaie: 61/1343 (Ier s.)

COUCHE 2 (voir pl. 49/7, 8)

COUCHE 2-1

Monnaie: 215/1341 (Adrien)

Céramique commune à pâte claire

75. coupe hémisphérique à collarette; pâte jaune clair, sans engobe.
76. pot à provisions; bord déversé, incurvé en surface; 2 anses verticales en ruban; pâte beige;
(LOUSONNA, Pl. 58/6; GENÈVE, Pl. 65/756).

COUCHE 1 (voir pl. 49/9, 10)

TRANCHÉE ANGLE NORD (T.AN/0.0-5.0)

(pl. 7/77; 8/78-89; 9/90-94)

COUCHE 4b

Imitation TS

77. plat; pied annulaire massif, carré; fond détaché à l'extérieur par un fin décrochement; paroi incurvée au contact du fond; cannelure interne; bandeau guilloché au-dessus du pied; pâte orange; engobe rouge-violet;
estampille radiale en 2 cadres (VEPO/TALVS) du potier VEPOTALUS
(voir catalogue des estampilles, n° 46).

Céramique commune à pâte grise

78. bouteille (?); pied surélevé, largement étalé;
(voir pl. 6/63; LOUSONNA, Pl. 58/12).
79. terrine; paroi incurvée; bord rentrant, replié vers l'intérieur; pâte grise, dure.
80. plat; paroi incurvée; cannelure en surface sur la lèvre; lissage fin interne et externe; pâte grise, fine, dure.
81. écuelle (ou petite marmite ?); paroi oblique; lèvre repliée vers l'intérieur; fond plat; traces de suie à l'intérieur et à l'extérieur;
(GENÈVE, Pl. 63/721).

COUCHE 3b

Imitation TS

82. plat, variante de la forme Drack 4 (?); large bandeau guilloché entre 2 cannelures sur la paroi externe; engobe brun-rouge interne et externe.

COUCHES 2-1

Monnaies: 84/1339 (Ier s.); 247/1340 (Antonin-Le-Pieux);
261/1338 (Faustine II).

Céramique à revêtement argileux

83. gobelet ovoïde; court col; lèvre déversée; 2 bandeaux guillochés sur la paroi; engobe interne et externe rouge;
(voir pl. 4/37 ss).
84. id: fond plat; engobe interne et externe rouge, reflets gris métalliques.
85. id: paroi guillochée.
86. gobelet à long col (et dépressions ?); col tronconique; lèvre détachée en bourrelet externe; fin guillochis au bas du col;

- pâte orange, fine, dure; engobe interne et externe noir (importation ?);
(AVENTICUM I, Pl. XXXV).
- 87 gobelet à dépressions; col bitronconique (87a); guilloches et
a, b. dépressions verticales allongées sur la panse (87b); pâte
grise, fine; engobe interne et externe grise;
(AVENTICUM I, Pl. XXXV).
- Céramique commune à pâte claire*
88. couvercle; surface horizontale, lèvre pendante oblique; anneau circulaire interne, proéminent, ménageant une gorge d'emboîtement avec la lèvre.
- Verre*
89. gobelet; pied annulaire tubulaire; fond en ombilic; bas de panse horizontal, moulure externe semi-circulaire; couleur naturelle bleu verdâtre, transparent;
(sans doute du genre ISINGS 1957, forme 34/35).

COUCHE 1

Monnaie: 243/1337 (Antonin-Le-Pieux).

Céramique à revêtement argileux

90. gobelet (?); décor à la barbotine, motif en demi-lune; pâte grise; engobe brun-gris;
(décor comme LOUSONNA, Pl. 62/17; AVENTICUM I, passim).
91. gobelet; bord vertical cannelé à l'extérieur; décor à la barbotine de cordons fendus (en croix) et de ponctuations; engobe interne et externe brun avec taches noires;
(forme comme AVENTICUM I, Pl. II/15-16; XXII/6).
92. coupe hémisphérique, forme Drag. 37; décor oculé sur la paroi; engobe orange interne et externe;
(LOUSONNA, Pl. 63/2; AVENTICUM I, Pl. XXIV/1).

Céramique commune à pâte claire

93. mortier à collarète; lèvre ronde peu saillante de la collarète; pâte rose (coeur); surface crème;
(voir pl. 45/544).
94. pot; lèvre déversée horizontalement.

SUD MUR 3 (T.NS 18.0 – 20.5) (pl. 9/94-95)

COUCHES 4a-4b

COUCHE 5a (voir pl. 50/11)

TS italique

95. coupe; pied annulaire, biseau interne et externe; fond épais au centre;
estampille centrale (CSENT) du potier C. SENTIUS
d'Arezzo;
(voir catalogue des estampilles, n° 17).

Céramique commune à pâte grise

96. plat; paroi oblique, rectiligne; fond plat; pâte à dégraissant grossier; surfaces noires lissées.

TRANCHÉE ANGLE SUD (SUD MUR 3') (pl. 9/97-99; 10/100-104)

COUCHE 5a

Imitation TS

97. plat; forme Drack 1 (Imit. de la forme Haltern 1 – service

- Ib); rebord vertical, détaché de la paroi.
98. id: rebord en bourrelet;
(forme proche des plats à engobe interne rouge, voir pl. 6/65).
99. coupe; pied annulaire trapézoïdal; paroi oblique, épaisse au bas; pâte orange, fine, dure; engobe interne brun-violet à reflets métalliques, externe à taches noires;
estampille centrale en 2 cadres (VEPOT/ALVSF) du potier VEPOTALUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 49).

Céramique commune à pâte grise

100. terrine; paroi incurvée; bord rentrant épaisse; décor de lignes peignées horizontalement sur la face externe.
(voir pl. 18/198).
101. terrine; paroi oblique, incurvée; bord redressé verticalement; traces de suie;
(voir pl. 18/197).
102. couvercle; paroi sinuuse; bouton de préhension plat en surface; décor de 5 bandes horizontales constituées de traits verticaux entre cannelures horizontales; pâte grise, fine, dure;
(LOUSONNA, Pl. 58/13).
103. pot; bord déversé; épaulement marqué par une gorge; décor imprimé sur la paroi et l'épaule;
(LOUSONNA, Pl. 56/2; GENÈVE, Pl. 60/641).

COUCHE 4a

TS italique

104. plat (?);
estampille centrale en 2 cadres (ANN.../CRI..) du potier A. ANNUS CRISPUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 2);
+ pl. 50/12

TRANCHÉE ANGLE SUD (NORD MUR 3') (pl. 10/105-109; 11/110-121)

FOSSÉ MUR 3' (f 3'2) (pl. 10/105-107)

TS italique

105. plat (?); fond épaisse; graffito sous le fond (non reproduit ici);
estampille centrale (ACAS) du potier ACASTUS;
(voir catalogue des estampilles, n° 1).

Plat à engobe interne rouge
106. (voir pl. 3/26 ss).

Céramique commune à pâte grise

107. pot; bord déversé; décor peigné de lignes horizontales sur la paroi; traces de suie.

FOSSÉ MUR 3' (f 3'1) (pl. 10/108, 109)

Cruche

108. (à 2 anses ?); lèvre pendante, détachée de la paroi, profilée de cannelures horizontales à l'extérieur;
(AVENCHES-KRÜGE, Taf. 2/10, 12).

Plat à engobe interne rouge

109. traces de suie;
(voir pl. 3/26 ss).

COUCHE 5b

Céramique à parois fines

110. gobelet; lèvre détachée de la paroi par une cannelure externe;

paroi incurvée; fin semis de grains de quartz à l'intérieur et à l'extérieur; pâte orange rouge, fine, dure;
(voir pl. 41/497).

COUCHE 5a

Céramique à parois fines

111. coupe; paroi incurvée; cannelure externe sous la lèvre; pâte orange; engobe (?) brun-noir;
(comme pl. 1/8).

Plat à engobe interne «rouge pompéien»

112. paroi incurvée; pâte ocre gris, feuillettée, dure; engobe interne «rouge pompéien» épais, adhérent; traces de suie à l'extérieur et sur le bord;
(GENÈVE, Pl. 58/577, 578, 589).

Céramique peinte

113. bol hémisphérique, type Roanne; peinture blanche sur la paroi à l'extérieur et sur la lèvre (?);
(voir pl. 2/23);
+ pl. 50/13

Céramique commune à pâte grise

114. pot; lèvre déversée, incurvée en surface; col cannelé horizontalement; pâte grise, fine, dure;
(GENÈVE, Pl. 58/604 ss).
115. terrine; décor peigné de lignes horizontales à l'extérieur;
(voir pl. 18/197).

COUCHES 4b-5a

TS italique

116. assiette, forme Haltern 1 – service Ib-c; lèvre détachée de la paroi, cannelée en surface; successivement: gorge, cannelure et gorge sur la paroi interne;
(voir pl. 7/69; LOUSONNA, Pl. 20/9, 10).

Céramique à parois fines

117. gobelet «d'ACO»; décor de semis de picots; pâte très fine, dure, ocre, sans engobe;
(voir pl. 2/25; 4/51 – paroi plus mince, pâte plus fine et cassante que celle de ce dernier).

Céramique commune à pâte claire

118. terrine;
(voir pl. 16/168 ss).

COUCHE 4b

TS italique

119. plat (?);
estampille centrale (ATEI) du potier ATEIUS;
(voir catalogue des estampilles n° 7).

TS sud-gauloise (ou italique?) ornée

120. calice, forme Drag. 11; fragment de panse; pied large, mouluré;

Céramique commune à pâte grise:

121. coupe; paroi à carène haute; bord déversé, oblique;
(LOUSONNA, Pl. 55/1, 2).

3. Interprétation des données

Nous allons dans les pages qui suivent tenter de mettre en relation le contenu de nos relevés stratigraphiques, les structures correspondant à différentes étapes de l'aménagement du secteur et les datations proposées pour chacun de ces étapes à l'aide du mobilier recueilli en stratigraphie et que nous venons de passer en revue.

Période «pré-Basilique»

Stratigraphie: COMPLEXES 5, 4, et 3. Le terminus post quem de la construction de la halle est défini par le matériel le plus jeune des COUCHES 3, (l'implantation des FOSSÉS f1, f2, f3 recoupe toute la séquence antérieure).

Les sondages tels que nous les avons pratiqués, choix de l'emplacement (voir fig. 3) et dimensions (tranchées de 1.30 m de large seulement) avaient pour seul objectif l'analyse de la stratigraphie associée à une récolte de mobilier-échantillon.

Comme nous l'avons constaté, les données fondamentales, telles que l'organisation en plan du secteur, la fonction des différentes parties, le type de construction

des habitations, etc., ont été à peine entrevues de par cette manière d'agir.

Nous avons toutefois décrit ici en détail les éléments de structures enregistrés (sols, foyers...) et nos observations stratigraphiques avant tout, en laissant ces éléments pour la plupart inarticulés en plan et développement.

Nous avons rencontré le même type de succession des couches que lors de la fouille de «Chavannes 7» / COUCHES 6-5 et surtout à l'occasion du petit complément «CITERNE 77» où une surface fouillée, bien que minuscule (environ 6m²) nous a fourni les renseignements les plus organisés que nous possédons sur le début de l'occupation du sol de Lousonna entre la fin du Ier s. av. J.-C. et la 1^{re} moitié du Ier s. ap. J.-C. (KAENEL et FEHLMANN 1980, p. 64).

Le schéma général (simplifié) de développement applicable à l'ensemble de nos observations est le suivant:
– sol de terre battue (argile damée, cuite en certains endroits, à la périphérie des foyers) parfois aménagé sur empierrement stabilisateur;

- couche d'«occupation», déchets ménagers en tous genres, charbons de bois et cendres des foyers, vaisselle avant tout, restes de cuisine — ossements d'animaux —, etc. ;
- réfection manifestée par une «recharge», le plus souvent de sable et gravier;
- installation d'un nouveau sol;
et ainsi de suite.

Dans le cas de la halle, nous avons relevé jusqu'à 9 sols superposés, mais qui ne correspondent sans doute pas à 9 «phases» successives au sens strict; nous ignorons tout de l'intervalle qui s'est écoulé entre 2 réfections et cet intervalle n'est certainement pas régulier d'un endroit à l'autre: de ces 9 sols (fragments) reconnus, combien d'entre eux ne sont-ils pas uniquement l'effet de réaménagements localisés, dans une partie de la pièce, à proximité des foyers par exemple?

Dans les secteurs T.AS et T.EO, ANNEXE (Strati. 4, 7, fig. 8 et Strati. 7, fig. 10) nous considérons volontiers les dépôts COMPLEXE 5 et COUCHES 5a-4a non structurés en plan, en «pelures d'oignon», comme des couches de vidange, décharges d'évacuation des habitations voisines.

Les *murs* des habitations étaient à coup sûr constitués de parois de bois et de clayonnage (argile cuite comportant des traces et empreintes de branchages, découverte par exemple en T.EO / 27.0-30.0 , (COUCHES 4b-5) reposant sur des poutres «semelles» et stabilisatrices (les véritables trous de poteaux sont rares); l'une d'elle a été reconnue sous forme de traces organiques, entrant en relation avec ce que nous avons interprété comme un «seuil» (COUCHE 5a, fig. 6).

Aucun témoin de pisé n'a été reconnu, ni d'ailleurs à «Chavannes 7» (voir plus haut).

Les fondations du MUR 13 (T.AN, Strati. 6, fig. 9) participent aux derniers aménagements, antérieurs à la construction de la Basilique; ce muret de pierres sèches, de 40 cm de large, d'orientation différente de celle de la future construction, peut être interprété comme le soubassement d'une paroi de bois, clayonnage ou pisé (voir plus haut).

3 sols de mortier à la chaux (SOL 4', fig. 6, 7 et SOL 3', fig. 7, 9), de bonne facture, reposant sur un lit de galets aux dimensions sélectionnées, disposé à la surface de recharge (COUCHE 5a, 3c) ont été définis; ils appartiennent à une époque où l'usage de la chaux ne s'était pas encore généralisé à Lousonna, en tout cas pour la construction de murs en élévation (soit antérieure à la construction de la Basilique dans ce secteur).

Murs de maçonnerie: les MURS 3', 2 (1er Etat avec prolongement S), 12 et peut-être 5 (1er Etat ?), ainsi que les témoins de l'angle SE, fouillé par Gilliard (voir p. 34) sont attribués au COMPLEXE 4, également antérieurs à la construction de la Basilique.

On est dans l'impossibilité de reconstruire un plan de ces structures sans doute mixtes (bois, pisé et mortier à la chaux), trop d'éléments nous manquant de ces parties

périssables avant tout. De plus on doit admettre, dans ce premier temps des constructions de ce secteur, que les MURS 3' et l'extrémité E du MUR 3 n'étaient pas reliés par ce qui sera la gigantesque façade du MUR 3 de la Basilique (voir p. 35). On ne connaît rien de ces structures antérieures à cette construction, l'implantation des fossés ayant considérablement bouleversé la zone. Le MUR 12 a pu à l'origine, si selon notre interprétation il est antérieur à la Basilique et non contemporain, participer à une structure de maçonnerie destinée à faciliter l'accès au port (rampe, escalier?) ou faire partie d'une installation portuaire.

La trace de f12 peut correspondre à un des premiers aménagements de ce secteur de Lousonna (COMPLEXE 5), peut-être également en relation avec le port (traces de pieux en bois, comme dans le Secteur 2-Sud?, voir p. 137).

Toutes ces hypothèses restent sans validation stratigraphique certaine en l'absence d'une fouille plus étendue.

Relevons 2 points faibles de notre argumentation:

- Le MUR 3' (1^{er} Etat) ainsi que le prolongement S du MUR 2 selon notre interprétation sont à dissocier du MUR 3, qui leur est postérieur et contemporain du MUR 3' (2^e Etat avec contrefort SO); nous ne pouvons le vérifier faute de l'analyse de l'angle des MURS 3-2;
- dans la partie E de la Basilique, d'après la documentation Gilliard (voir p. 35) on est en mesure de reconstituer, sous réserve d'étude détaillée de ces documents, le même schéma que pour la partie OB, à savoir: un contrefort du même type que nos trois contreforts du MUR 3, repose également sur un mur NS antérieur. Le MUR 3 se prolongeait vers l'E avant la restructuration de l'angle SE (la destruction de ce prolongement et la mise en place de la coulisse, voir p. 64), que nous mettons en relation avec la construction de la Basilique; il est donc contemporain (?) des MURS 3'(1er Etat), 2(1er Etat et prolongement S) et 12. Les prolongements précoces O et E semblent ainsi préfigurer l'alignement du futur MUR 3 avant sa construction d'un seul tenant (69.5 m), de sorte qu'à l'emplacement de nos 2 coupes (OB 75-76, Strati. 2, fig. 6 et HALLE 1973, STRATI. 2, fig. 21, voir p. 61) une seule étape a été rencontrée. L'espace EO était sans doute découpé par différentes constructions NS (en bois?) et/ou en maçonnerie comme le mur découvert à l'intérieur de la halle à l'E par Gilliard (LOUSONNA, fig. 41) nous en présente sans doute un témoin, ainsi que les restes de sols en mortier des COMPLEXES 4-3.

Les fosses ou dépressions sont rares et restent également dans ce cas sans interprétation fonctionnelle (ex: COUCHE 5d, fig. 9).

L'assemblage de minuscules *trous de piquets* en arc de cercle à la surface du SOL 5e (voir p. 33) entre sans doute en relation avec une subdivision de cour ou d'une pièce, dont la fonction et la forme générale nous échappent (y avait-il un pieu central?).

Les foyers sont communs et de types variés (rectangulaires, ovalaires..., mais de même envergure et mode de construction: empierrement ou lit d'argile, utilisation de tuiles plates, fragments de briques ou galets). A leur périphérie correspond un épaississement de la couche d'«occupation» due à l'étalage en surface de leurs couches de vidange (ex: COUCHE 3b, fig. 5-7). Il est intéressant de remarquer que aussi bien à «Chavannes 7» qu'à OB 75-76, les foyers que nous avons repérés et rattachés à des couches du Ier s. sont toujours constitués selon le modèle des FOYERS 1-5 et jamais à l'aide d'éléments de molasse, comme par exemple F. Gilliard en a mis au jour (LOUSONNA, p. 15, fig. 2; p. 38, fig. 40) et «Chavannes 7» (KAENEL et FEHLMANN 1980, p. 37, fig. 24). Une : d'ensemble est à faire dans le cadre de Vidy à l'aide de la documentation Gilliard non exploitée.

Quel était l'aspect des rives du Léman à Vidy avant les premières constructions gallo-romaines ? On peut se représenter une pente douce (la terrasse de 3 m des géologues) conduisant au rivage, des prairies, des buissons et peut-être quelques arbres, paysage resté libre d'occupation humaine depuis le 1er âge du Fer (vers 600 av. J.-C.) dans l'état de nos connaissances (voir p. 9). Nous avons vu que la «tombe La Tène finale» du milieu du Ier siècle avant notre ère reste un phénomène isolé (KAENEL et FEHLMANN 1980).

Il semble que les premières constructions de bois aient été établies à même le sol naturel, la végétation ayant probablement été arrachée et brûlée (traces de charbon de bois et cendre grises, colorant la surface des sables jaunes et de l'humus préromain, d'intensité variable selon les endroits); les premiers sols d'argile ou de terre battue ont été posés sur ces premières traces cendreuses; dans la partie S de la Basilique, à proximité du lac, on peut vraisemblablement restituer des travaux d'excavation à l'intérieur de ces sables (zone T.AS) en vue de rehausser les niveaux subhorizontaux (zone halle), en terrasse (?), excavations immédiatement comblées des décharges de ces occupations (voir p. 42). Bien que ces observations et leur interprétation restent ponctuelles et hypothétiques, il ne semble pas y avoir eu un «réglage» du terrain systématiquement organisé, préludant à l'installation des maisons des premiers habitants de Lousonna.

Nous ne sommes pas non plus en mesure de nous représenter l'image de ce quartier avant les bouleversements dus à l'implantation de la Basilique. La restitution d'un système de niveaux successifs conduisant du forum au rivage est indispensable à la compréhension des constructions; on devait pouvoir passer d'une pièce à l'autre au moyen d'escaliers de bois (?) (non conservés) et / ou de plans inclinés (aucune trace). On ne peut rien proposer quant à la fonction de ce quartier de constructions juxtaposées et de petites ruelles en

l'absence d'un grand axe routier conduisant au lac (habitations privées en bordure du lac, cours et entrepôts?).

Eléments de datation

Notre échantillonnage de mobilier archéologique, bien que restreint en quantité (fournissant par conséquent des fourchettes chronologiques plus larges) nous permet tout de même de proposer une chronologie de ce quartier de Lousonna avant la construction de la Basilique, et partant de fixer la date de cette restructuration fondamentale dans le plan et la vie du vicus.

Les monnaies n'apportent malheureusement qu'un appui à nos datations basées sur le matériel céramique (voir p. 162).

Couches les plus anciennes: le spectre d'ensemble des trouvailles n'est pas différent de ce qui a été publié dans LOUSONNA; toutefois, sur la base seule de ce mobilier, publié rappelons-le sans contexte stratigraphique, on pourrait être tenté de créer des horizons qui en fait n'existent peut-être pas dans le terrain, comme c'est par exemple le cas des trouvailles «précoce» de terre sigillée italique (LOUSONNA pl. 19 / 1; 20 / 19, 20; etc.), en adoptant les datations proposées en Italie (GOU-DINEAU 1968) ou au Magdalensberg (SCHINDLER et SCHEFFENEGGER 1977) (voir plus bas, p. 151).

En fait, ni dans le secteur OB 75-76 où nous avons poursuivi nos fouilles jusqu'au terrain stérile, ni d'ailleurs dans aucun endroit où l'ensemble des dépôts archéologiques a été perforé (OF 75 p. 76; Secteur 5-Sud, p. 124; «Chavannes 7» KAENEL et FEHLMANN 1980, p. 72), nous n'avons pu mettre en valeur un horizon, cohérent du point de vue stratigraphique et renfermant un mobilier «précoce» de ce type (ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas en un autre endroit du vicus!). En considérant l'échantillonnage de cet emplacement central du vicus comme représentatif de l'ensemble (non démontrable), les couches les plus anciennes (COMPLEXES 5 et 4) ont livré, dans notre schéma d'interprétation, le matériel le plus ancien de Lousonna, soit celui utilisé par ses premiers occupants.

COUCHES 5c-5b-5a (sous le SOL 5a)

Le mobilier de ces couches, reposant directement sur le sol vierge, est très pauvre, c'est la raison pour laquelle nous avons dû regrouper le mobilier de plusieurs subdivisions:

- fibule, type AUCISSA, augustéenne;
- TS italique: fragments informes;
- Imitations TS: formes anciennes, plats imit. du service Ib; fond estampillé au nom de VEPOTALUS

(datation entre 10 av. J.-C. et 10 ap. J.-C., ETTLINGER et MÜLLER 1977).

Les autres représentants de ces couches ne fournissent pas d'éléments de datation plus précis, mais sont compatibles avec cette proposition:

- céramique à parois fines: 2 exemplaires importés (d'Italie ?);
- mortier à rebord vertical;
- cruches (fragments indéfinissables);
- plats à engobe interne «rouge pompéien», importés d'Italie (GOUDINEAU 1970) et rouge (voir plus bas p. 77);
- céramique peinte: bol Roanne (PAUNIER 1975);
- céramique commune à pâte grise (terrines dans la tradition La Tène finale, dolia, pots et marmites (tripodes), couvercles, décors peignés, incisés, etc.) ou claires; une terrine (pl. 4 / 48) présente le même aspect, qualité et forme, que les exemplaires de la série découverte dans les sondages OF 75 en association avec des ratés de cuisson (pl. 51 / 17); la datation de cet ensemble (COMPLEXE IV, pl. 16 / 172 ss, p. 77) est également située à la *charnière du Ier s. av. J.-C. et du Ier s. ap. J.-C.*

COUCHES 4b-4a (= sous le SOL 4a)

Nous tenons compte également des complexes «mélangés» de l'annexe (COUCHES 4a-5a) où les prélèvements ont été moins différenciés que dans la halle de par la nature du terrain; des éléments du COMPLEXE 5, donc plus anciens, sont associés; l'interprétation de ce dépôt est proche de celui de T.AS considéré comme une décharge ou une vidange de couches d'occupation. Le mobilier est plus abondant et offre plus de points d'appui pour la chronologie:

- TS italique: service Ia (1 exemplaire), Ib et Ic dominent; service II plus rare (estampille de CN. ATEIUS); estampilles d'ANNIUS CRISPUS, C. SENTIUS, CN. ATEIUS;
- TS sud-gauloise (?) ornée: fragment de calice, forme Drag. 11; il s'agit sans doute d'une des premières productions de la Graufesenque, datées par Vernhet entre 10 et 20 ap. J.-C. (VERNHET 1975);
- Imitations TS: une coupe interprétée comme une imit. précoce du service Ia (pl. 1 / 5), et déjà la coupe carénée, forme Drack 21; estampilles de VEPOTALUS et d'un potier DABINATUS (?), connu à Vidy et à Martigny (TISSOT 1979);
- céramique à parois fines: gobelet «d'ACO»; d'après la qualité et la facture, on est tenté de considérer l'un d'eux (pl. 11 / 117) comme une importation italique plutôt que lyonnaise (pl. 4 / 51) (voir NOVAEUM VI; VEGAS 1969 / 70; LASFARGUES et VERTET 1970).

Sur la base de ces éléments nous envisageons une datation située entre 10 av. J.-C. et 20-30 ap. J.-C. pour la

mise en place de ces dépôts (élément le plus jeune: le fond de calice, forme Drag. 11, vraisemblablement sud-gaulois).

Accompagnent cet ensemble et appuient nos propositions de datation:

- cruches: à lèvre pendante, cannelée horizontalement (voir AVENCHES-KRÜGE);
- plats à engobe interne rouge (voir plus haut);
- céramique peinte (bol Roanne, voir plus haut);
- céramique commune; remarquons à nouveau par exemple les terrines en pâte grise (pl. 7 / 79 et 8 / 81), directement issues du répertoire La Tène finale, ainsi que les décors qui se rencontrent sur la paroi de ces récipients (peignage, incisions, roulette ?); la terrine en pâte claire (pl. 11 / 118) est à rattacher au même ensemble que celle de la COUCHE 5a (pl. 4 / 48, voir plus haut).

Nous admettons donc une fourchette maximale d'une cinquantaine d'années pour la mise en place des COMPLEXES 5-4. Le mobilier le plus ancien ne peut être, selon la chronologie traditionnellement admise, reculé au-delà de la 2^e décennie avant notre ère; le service Ia est présent (autre fragment sans raccord à une couche précise, découvert dans le FOSSÉ f1, pl. 3 / 34 bis), les services Ib / c sont fortement représentés (de 20 av. J.-C. à 5 ap. J.-C.), ainsi que le service II, dans la COUCHE 4b associé déjà à un fragment de TS ornée sud-gauloise (de 5 à 20-30 ap. J.-C.).

Nous avons relevé une succession de plusieurs réfections, réaménagements de sols, qui illustrent la vie de ce quartier, de la COUCHE 5c au SOL 4a avec 5 Etats de sols différents.

COUCHES 3c-3b (-3a) (= sous le SOL 3a).

Les COUCHES 3 de la halle et le complexe des COUCHES 3b-4 sont assimilés à ce COMPLEXE 3, bien que des éléments plus anciens des COUCHES 4 puissent y être représentés. Les COUCHES 3c («recharge») et 3b («occupation») en relation avec les foyers (voir p. 31) ont livré l'ensemble du mobilier illustré ici; de la COUCHE 3a (occupation sur le SOL 3a) nous n'avons pas de mobilier distinct, la surface de cette couche est remaniée et correspond à la surface de travail sur laquelle la Basilique a été érigée.

Ce complexe peut donc être considéré comme *terminus post quem* de la construction du bâtiment, il diffère peu dans son spectre d'ensemble du COMPLEXE 4 sous-jacent:

- TS italique: services Ia / Ib et II toujours bien représentés;
- TS sud-gauloise: plat, forme Drag. 15 / 17, et Haltern 4;
- Imitations TS: imit. du service Ic; coupe carénée, forme Drack 21, Drack 2 (non figuré); 2 estampilles de VEPOTALUS;

- céramique peinte: 1 petit bol Roanne (voir plus haut);
- céramique à parois fines: la coupe hémisphérique en pâte blanche (forme XIIa de la typologie de MAYET 1975) est vraisemblablement importée d'Italie à l'époque d'Auguste ou de Tibère;
- 1 fragment de gobelet «d'ACO», recouvert d'engobe orange rouge ce qui n'était pas le cas des exemplaires précédents (pl. 4 / 51 et 11 / 117);
- 1 fragment de coupe à vernis sablé, pâte claire, engobe verdâtre (voir GREENE 1972; MAYET 1975)
- lampe: technique L, vraisemblablement originaire de Lousonna (LEIBUNGUT-LAMPEN, p. 83 ss);
- mortier à rebord vertical;
- cruches (voir plus haut);
- plats à engobe interne rouge (voir plus haut);
- céramique commune à pâte grise et à pâte claire dont une coupe tronconique (pl. 3 / 29) comme celles qui ont été découvertes dans les sondages OF 75 en association avec un complexe daté de la fin du Ier s. av. J.-C./ début du Ier s. ap. J.-C. (voir plus haut et pl. 15 / 166; 16 / 117; p. 77);
- la fibule, type 21 (ETTLINGER-FIBELN) est datée de l'époque Tibère-Claude.

Les éléments les plus jeunes sont les fragments de TS sud-gauloise ornée et lisse, rares il est vrai: outre le plat forme Drag. 15 / 17, des fragments minuscules de coupes carénées forme Drag. 29 et de coupes forme Drag. 21 / 25 sont reconnaissables (non figurés); de plus, le fragment de coupe à vernis sablé peut être situé entre 30 et 50 de notre ère.

La persistance d'éléments anciens est explicable d'une part par la durée de vie de certains éléments et d'autre part surtout par le fait que chaque réfection, aplanissement ou recharge (4a, 3c) était réalisé avec un matériau provenant d'occupations antérieures, plus anciennes de 2 ou 3 décennies.

Seule une plus grande quantité de matériel pourrait nous faire préciser cette chronologie en l'affinant à chacune des subdivisions et dans l'espace.

Le bâtiment (fig. 2, 4, 16)

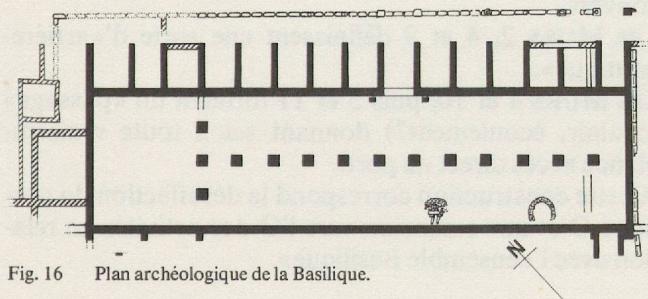


Fig. 16 Plan archéologique de la Basilique.

Nous avons admis une date de construction de la halle et des piliers de la Basilique *vers 50 ap. J.-C.*, (peut-être encore à la fin de la 1^{re} moitié du I^{er} s.).

ANNEXE

La construction de cette pièce est accolée au MUR 2 de la halle, postérieure, mais le décalage chronologique n'est pas mesurable. En fait, si l'on se base sur l'implantation du FOSSÉ f5 (seule information mobilisable) et si nos corrélations de couches sont exactes, nous sommes tentés d'admettre que le MUR 5, construit sur de profondes fondations (restes probables d'un Etat 1, voir p. 35), est contemporain du MUR 2 et partant de la construction de la Basilique. L'annexe ne serait donc, mais sans preuve certaine, postérieure à la halle que d'une étape de travail¹⁶. Nous n'avons pas postulé un Etat 1 du MUR 6, avec un prolongement à 1'0, faute d'arguments.

PORTIQUE

L'angle du portique N de la Basilique, constitué de blocs de molasse rectangulaires juxtaposés (LOUSONNA, p. 41) a été dégagé en surface (fig. 17); une autre partie de ce même soubassement est reconnaissable dans T.AN / 40-50 et a servi de fondation au petit muret MUR 9 (voir fig. 18); il a été repéré jusqu'à

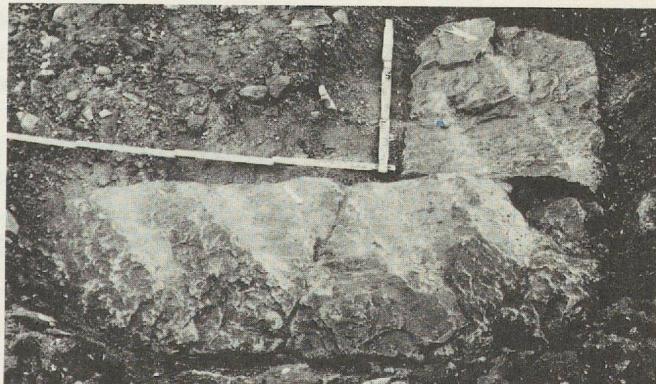


Fig. 17 Angle NO du soubassement de molasse du portique O de la Basilique.

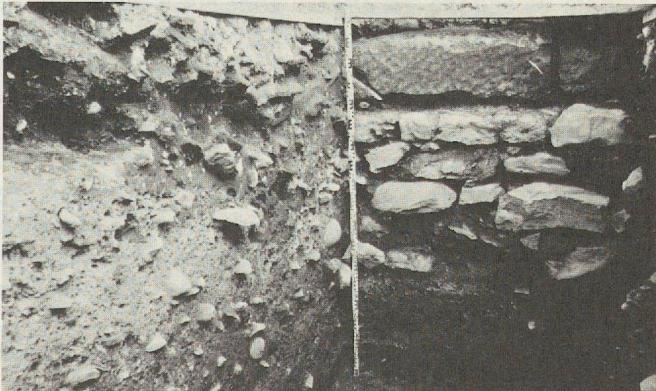


Fig. 18 T.AN (0-5.0), soubassement de molasse du portique O de la Basilique sur sa fondation de pierres, recouvert du MUR 9; voir fig. 4.

l'angle du MUR 10. Au S de T. AN le niveau des couches archéologiques conservées est situé en dessous du niveau de ce portique, si bien qu'on ne peut savoir jusqu'où il se prolongeait (voir note 16). Une colonne en calcaire jaune du Jura (hauteur conservée: 70 cm; Ø 40 cm) a été préservée (*in situ*?) lors de la construction du MUR 9 sur le soubassement du portique et intégrée dans la construction de maçonnerie de ce mur; d'autres fragments de fûts de colonnes du même type ont été découverts dans les couches de démolition entre les MURS 7 et 11.

Comme aménagements tardifs (?) sont encore interprétés un muret en travers du portique N, face au mur O de la case A⁰ (voir p. 64) et un mur à l'intérieur de la halle entre le mur E de cette même case et le PILIER P. 1.

Nous pouvons encore ajouter les transformations de la «schola des nautes» (LOUSONNA, p. 40), l'arasement du mur limite de ces deux cases I⁰ et J⁰ et la jonction des deux locaux en un seul, plus vaste, dans lequel on pénétrait par l'intermédiaire d'un seuil de calcaire monolithique (LOUSONNA, fig. 49).

Fréquentation et utilisation du bâtiment jusqu'à sa destruction

A partir du milieu du Ier s., date de construction de la halle de la Basilique, le mobilier archéologique montre une lacune de plus de 1 siècle! En effet, l'occupation du bâtiment n'a pas laissé de témoins à la surface de sols (ils ont sans doute été évacués périodiquement, ce qui est aisément compréhensible), sol qui n'a d'ailleurs pas été retrouvé «*in situ*».

Les COUCHES 2-1 (T. AN/0-5.0), 1 et D fournissent un échantillon du mobilier en usage dans les dernières années de Lousonna, soit à la fin du II^e/début du III^e s. (la chronologie est loin d'être aussi bien établie que pour le Ier s.):

- monnaies d'Adrien et d'Antonin-le-Pieux;
- TS centre-gauloise ornée: coupe, forme Drag. 37;
- TS gauloise lisse: coupe, forme Drag. 43;
- céramique à revêtement argileux:
 - a) pâte et engobe «orange»: gobelets à court col (1 gobelet à bord vertical), panse ovoïde et fond plats, ornés de cordons fendus ou demi-lunes à la barbotine, de guillochis (très abondant) et de motifs excisés; coupe hémisphérique forme Drag. 37, ornée d'impressions en oculé;
 - b) pâte et engobe «gris»: gobelet à dépressions de fabrication locale; nous considérons par contre le gobelet à haut col, pâte orange et engobe noir orné d'un fin guillochis, comme une importation (rhénane ?) (pl. 8 / 86);
- mortier à collarète: estampille de grillage (catalogue n° 60);
- céramique à pâte claire: pots et coupes divers.

Un *couvercle* mérite toutefois une attention particulière: s'agit-il d'un couvercle de dolium (ou glirarium) dans lequel on emprisonnait à l'abri de la lumière de petits animaux (loirs) pour les engrasper selon le témoignage d'auteurs latins (Varron, Pline)? La forme de notre exemplaire est en tous points semblable à celle de l'exemplaire publié par A. Bruckner, à l'exception de trous, absents de notre couvercle (BRUCKNER 1976).

Cet ensemble céramique cohérent est daté conventionnellement de la fin du II^e s./début du III^e s., donc avait cours lors de l'abandon du vicus dès le milieu du III^e s. Le mobilier de ce genre est abondant dans les réserves du Musée romain de Vidy, des fours dans lesquels a été cuite de la céramique à revêtement argileux ont été en partie fouillés (voir p. 145); c'est le même spectre de céramique que présentent les couches de destruction de «Chavannes 7» (KAENEL et FEHLMANN 1980, COUCHES 2-1, p. 56).

Développement du bâtiment en plan

Si le mobilier recueilli ne permet pas de suivre pas à pas la chronologie de sa fréquentation à partir du milieu du Ier s. et jusqu'à son abandon, des modifications sont intervenues à différentes reprises et traduisent son évolution.

ÉDIFICE CONTIGU

Nous attribuons la construction du MUR 11 d'après son FOSSÉ f11 bilatéral à un état postérieur à celui de la Basilique (et de l'annexe); il n'est en outre pas exactement parallèle au MUR 5 et vient buter contre le MUR 6. Les constructions des MURS 7-10, étroits, sont accolés à ce MUR 11, une étape de travail plus tardive dans notre interprétation; le MUR 9 est en outre posé sur le soubassement du portique O désaffecté de la Basilique.

Le local défini par les MURS 8-11, certainement couvert, semble avoir pu dépendre de la zone située à l'O des MURS 7 et 11.

Les MURS 7 à 11 d'une part, 2, 4 et 5 d'autre part, délimitent un espace intermédiaire, cadre au N sur l'alignement des scholae de la Basilique. Cet espace forme à cet endroit une «nouvelle case» qui témoigne de son intégration à ce complexe architectural et aux activités qui lui sont liées; il était donc également couvert.

Les MURS 2, 4 et 9 définissent une sorte d'«arrière-boutique».

Les MURS 4 et 10, puis 5 et 11 forment un «passage» (couloir, écoulement?) donnant selon toute vraisemblance accès direct au port.

A cette construction correspond la désaffection du portique O et une extension vers l'O des activités en relation avec l'«ensemble Basilique».

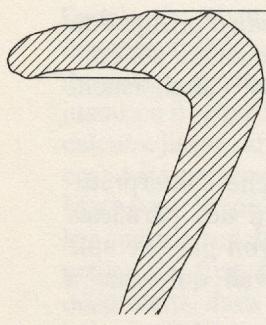
Quelques vestiges de sols (COUCHES 1 et 2, T. AN / 6. 6-7.8) donnent une idée de son altitude probable (378.50 m) et de sa nature (chape d'argile, sable).

Le ressaut du MUR 11 (alt. 378.25 m), par comparaison à l'altitude du seuil de la halle (378.75 m), suggère pour la pièce carrée un sol placé légèrement en contrebas (aucun témoin conservé).

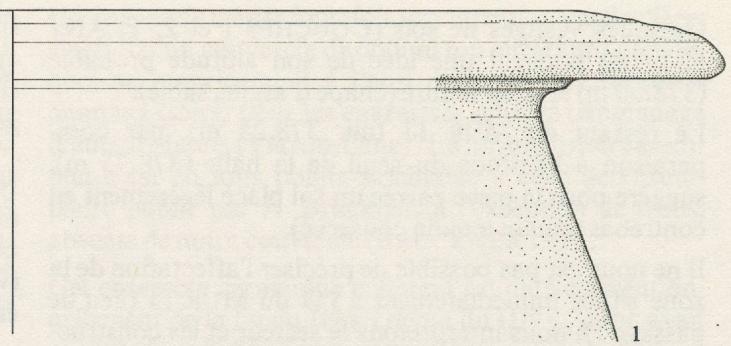
Il ne nous est pas possible de préciser l'affectation de la zone située immédiatement à l'O du MUR 11 (lieu de passage ?); nous interprétons le secteur et les constructions de cette zone comme une partie de *thermes* (voir p. 90).

La Strati. 5 (fig. 9) nous indique le niveau d'occupation approximatif (377.80 m), mais ne livre aucun sol constitué; ce niveau confirme toutefois l'abaissement général des sols à l'O de la Basilique.

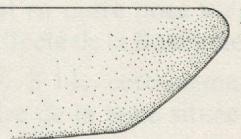
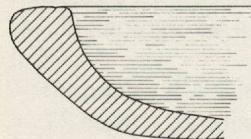
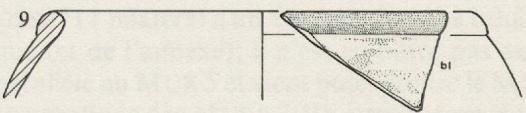
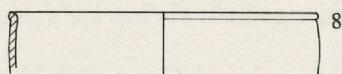
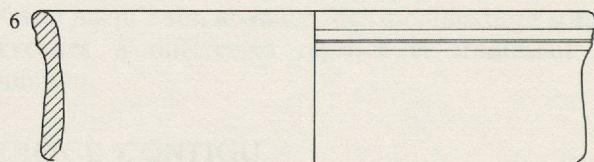
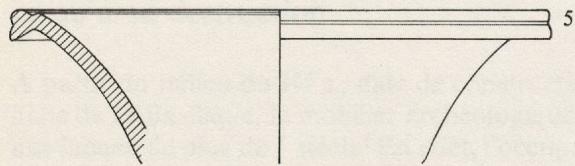
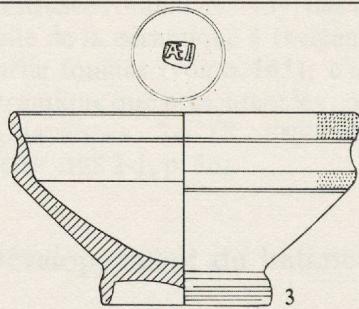
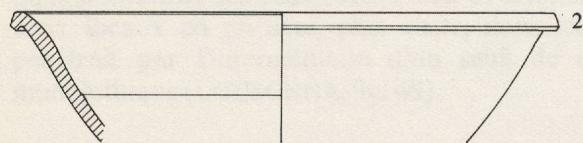
Nous ne poursuivons pas une recherche d'interprétation architecturale de ce bâtiment, ni des parallèles connus, comme la Basilique A de Nyon par exemple (voir KAENEL et TUOR 1978), travail qui reste à entreprendre.



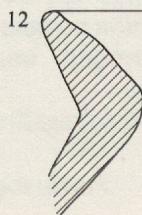
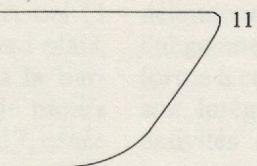
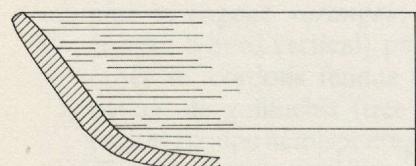
COUCHE 5b



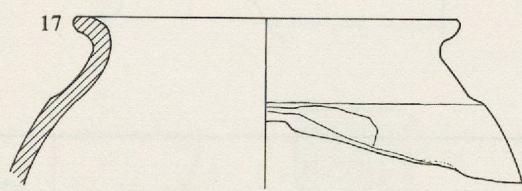
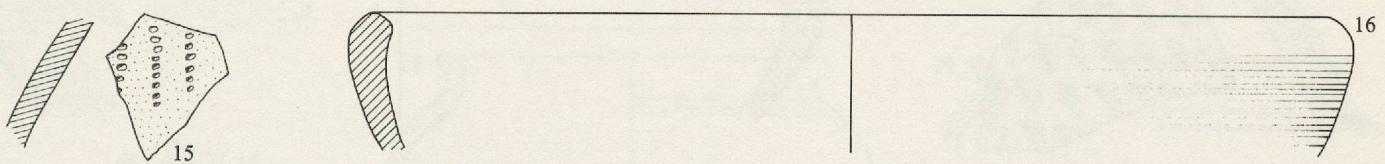
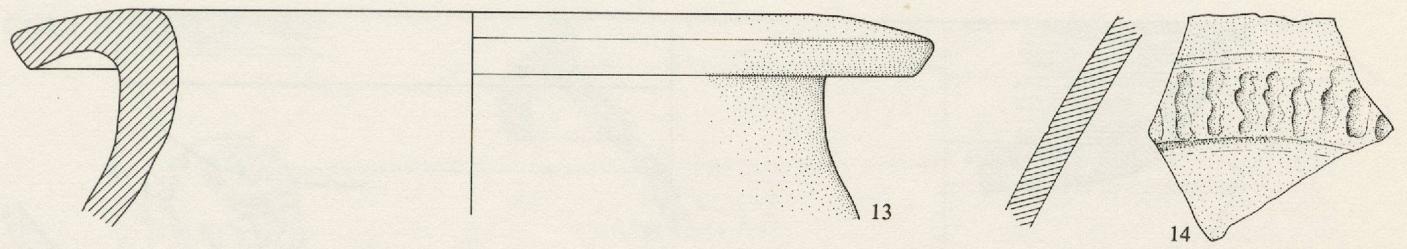
COUCHE 4b



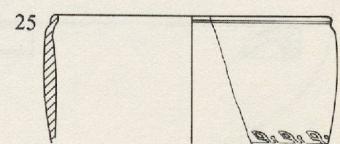
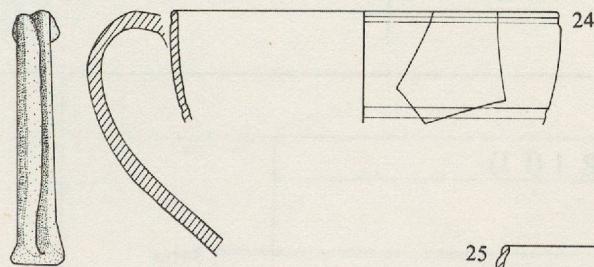
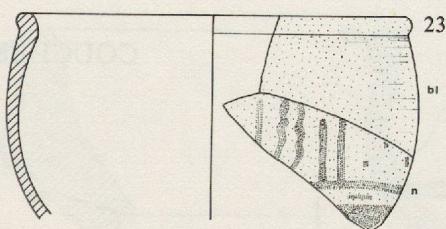
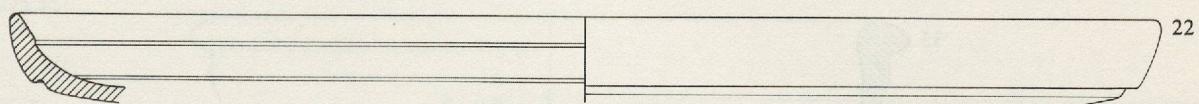
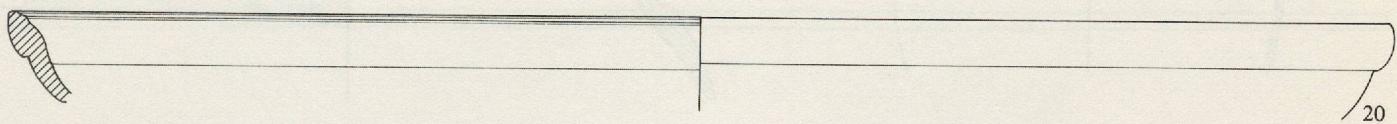
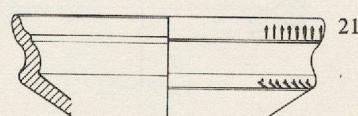
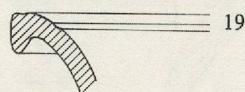
10

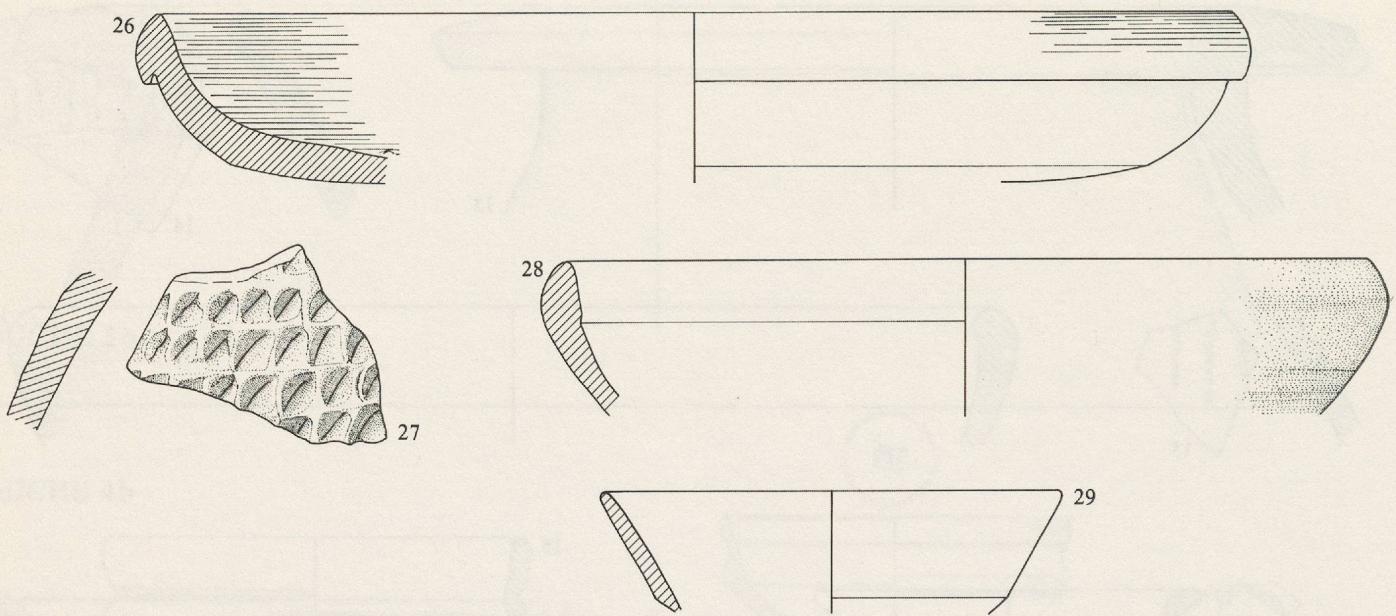


HALLE

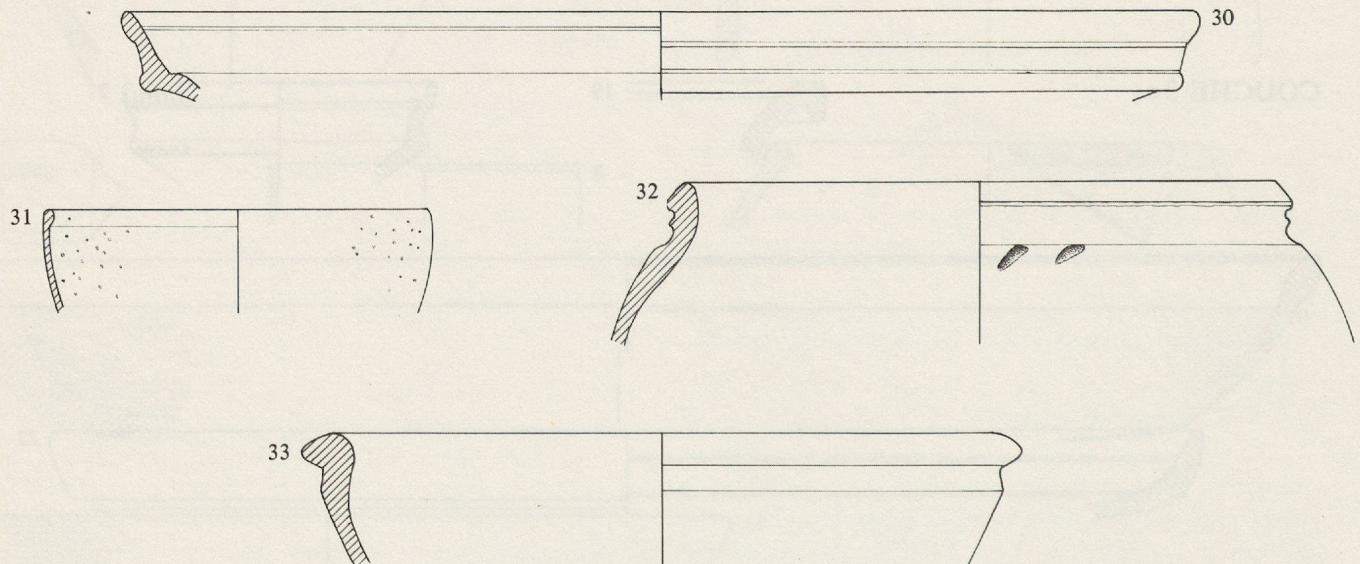


COUCHE 3c

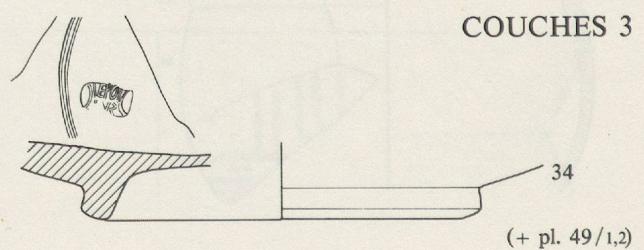
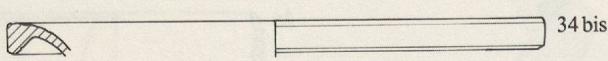




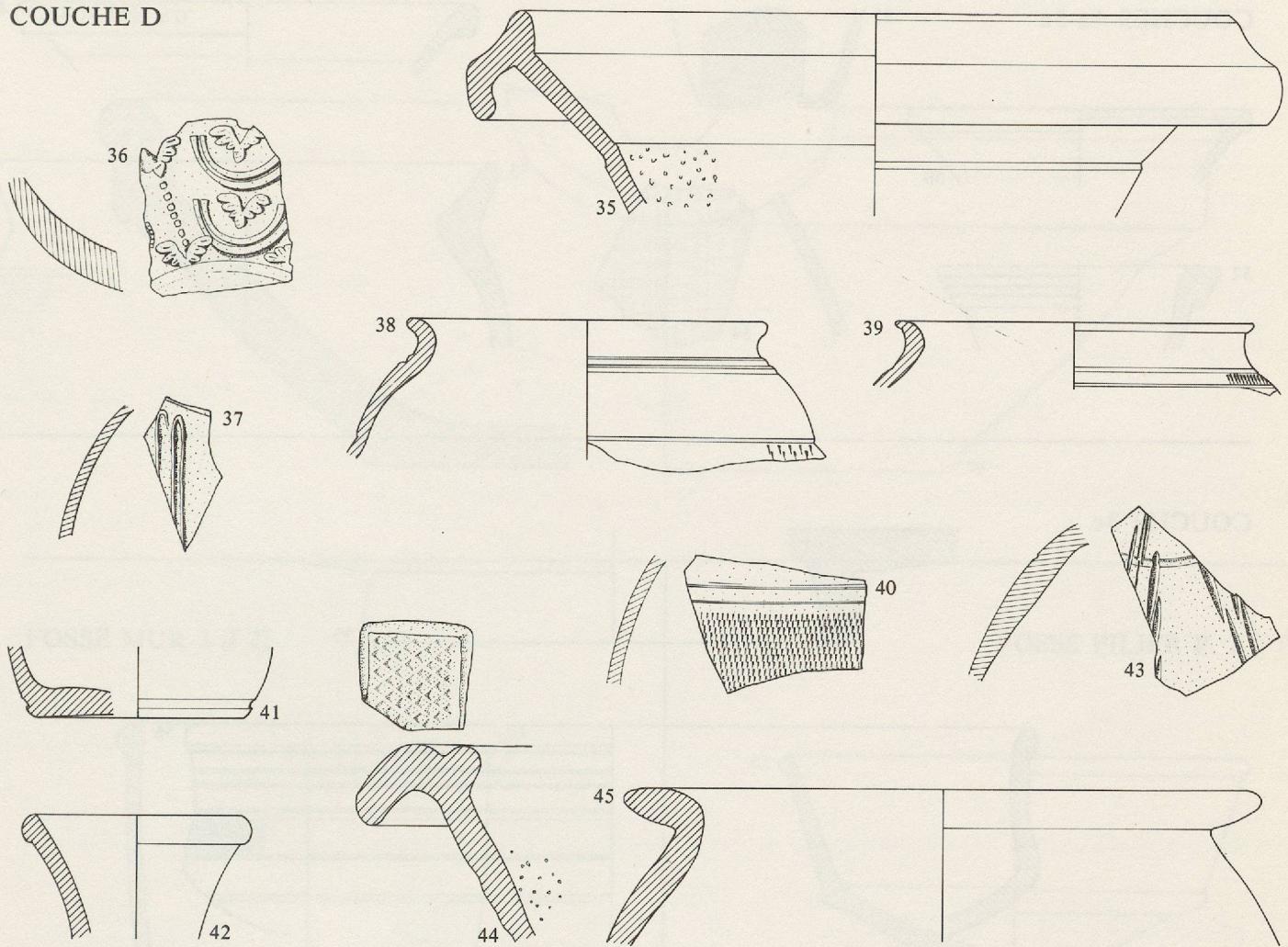
COUCHE 3 b-4



FOSSÉ MUR 1 (f 1)

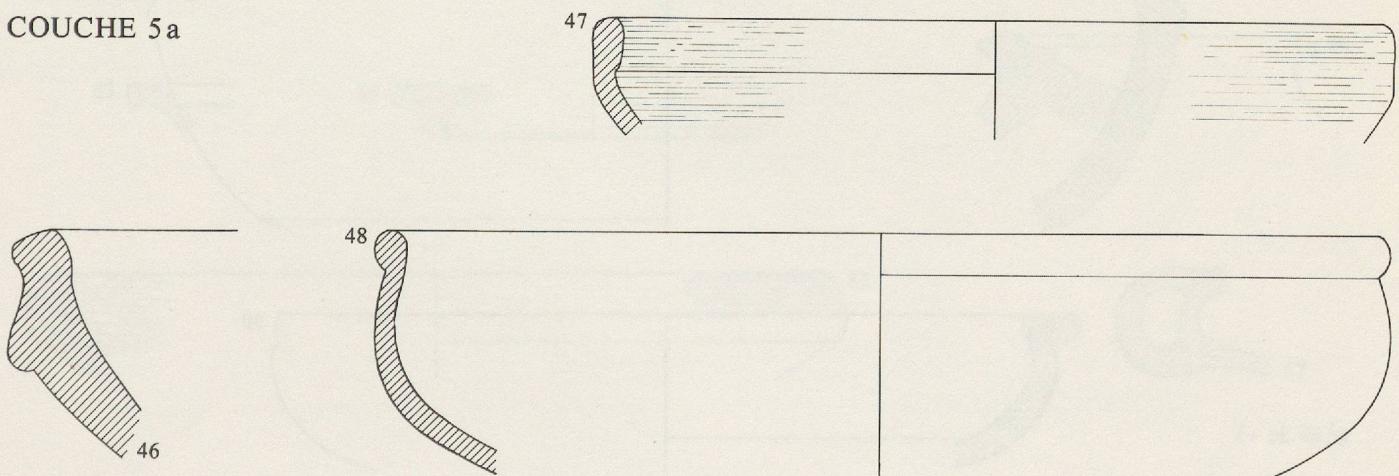


COUCHE D

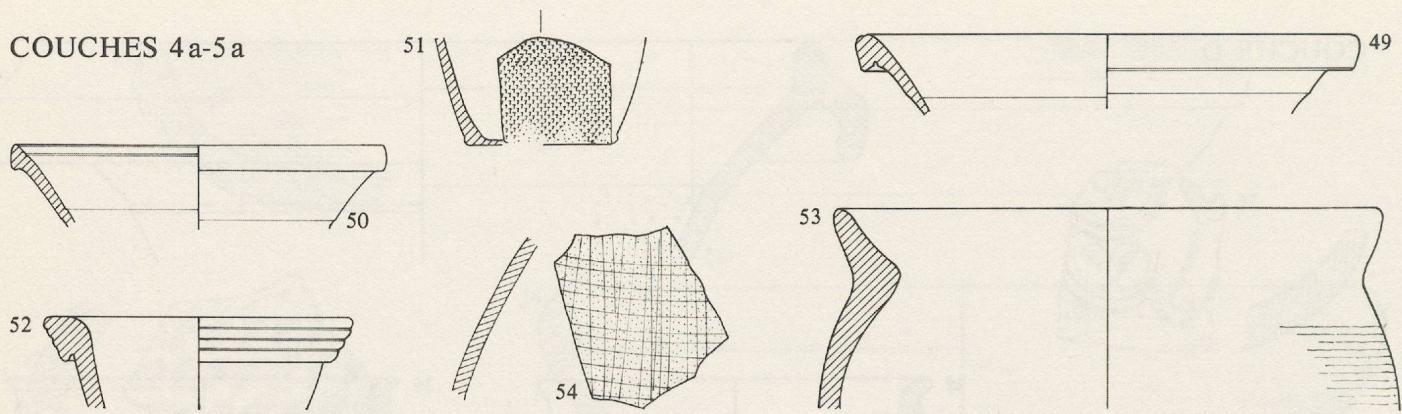


ANNEXE

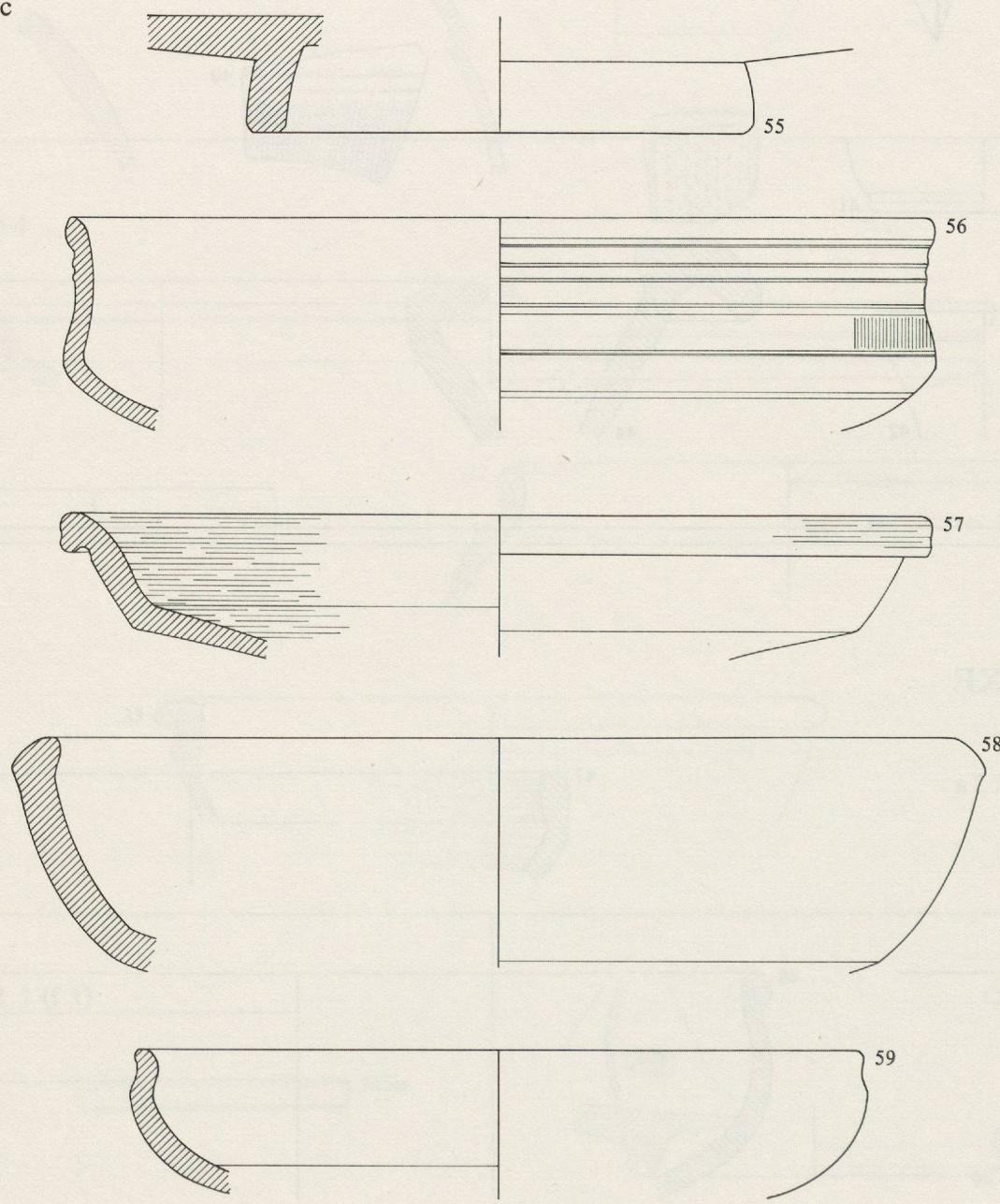
COUCHE 5a



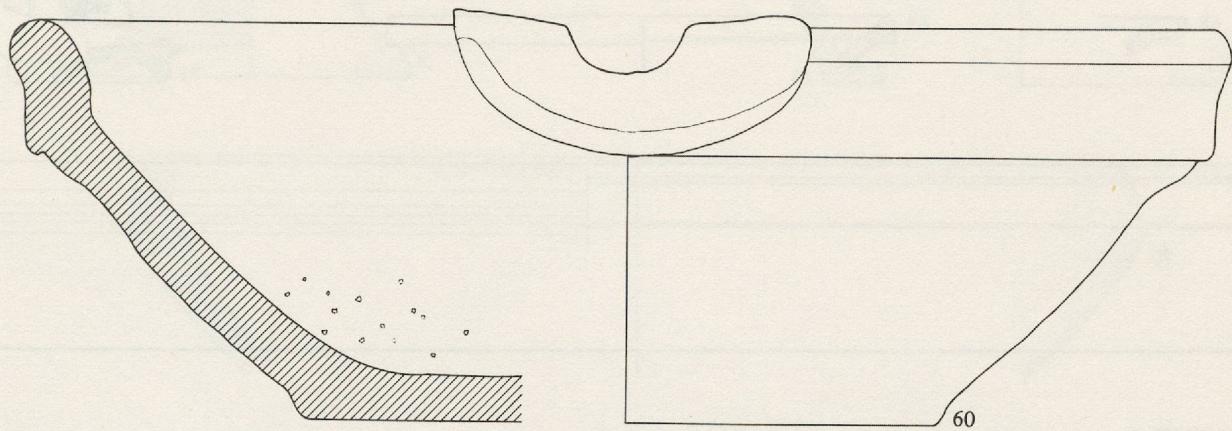
COUCHES 4a-5a



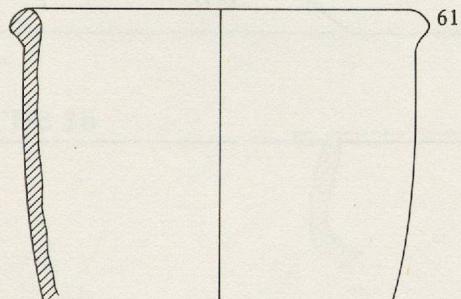
COUCHE 3c



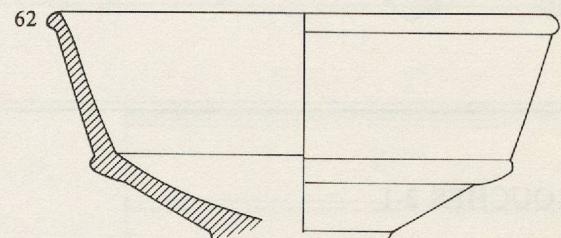
COUCHE 3b



FOSSÉ MUR 2 (f 2)

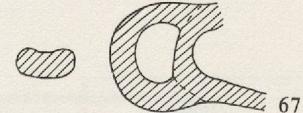
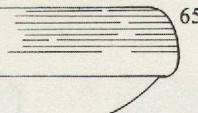
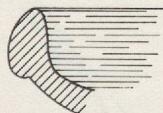
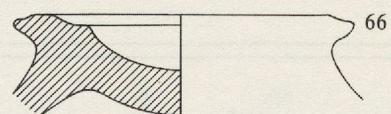
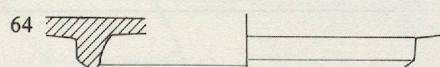


FOSSÉ PILIER P. 2 (f P)



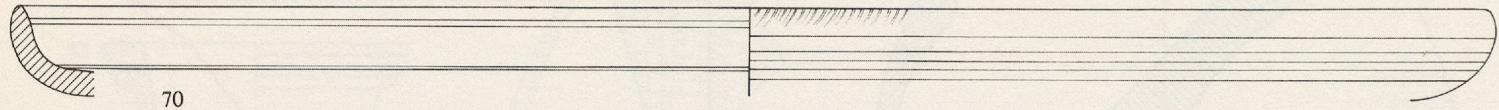
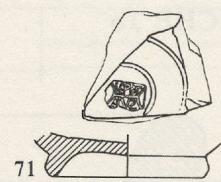
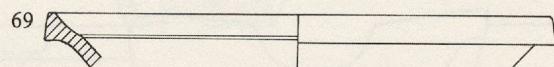
TRANCHÉE ANGLE NORD (T.AN/5.0-9.0)

COUCHE 4b

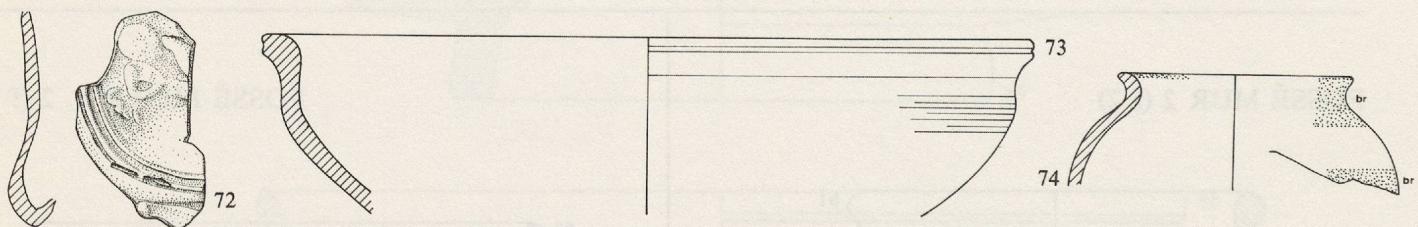


(+ pl. 49/6)

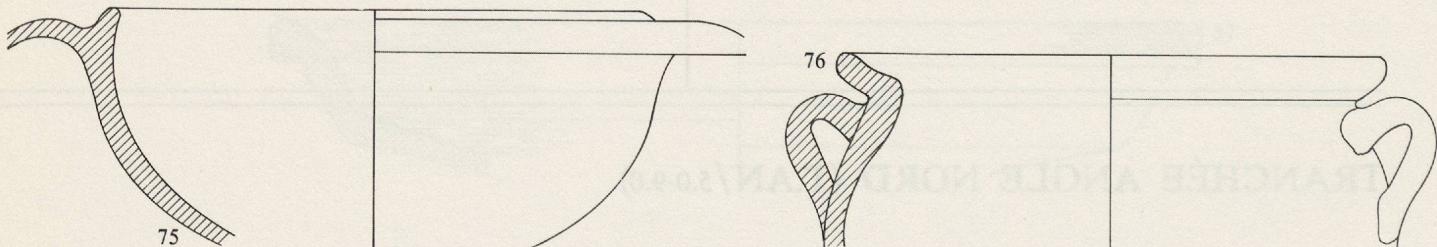
COUCHE 3c



COUCHE 3a

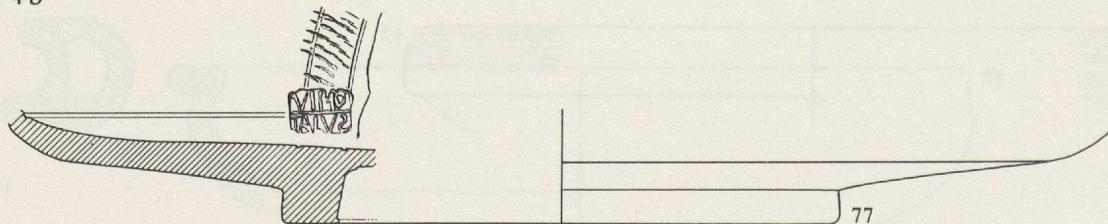


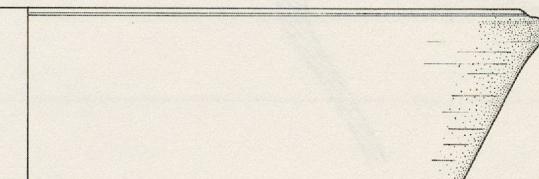
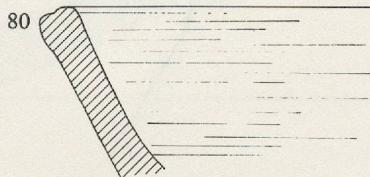
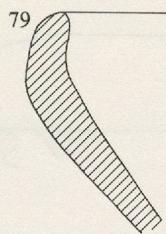
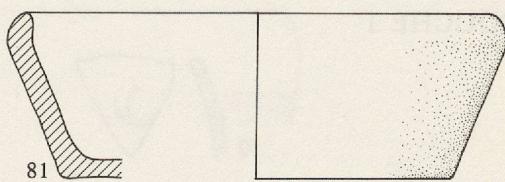
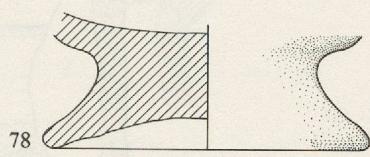
COUCHES 2-1



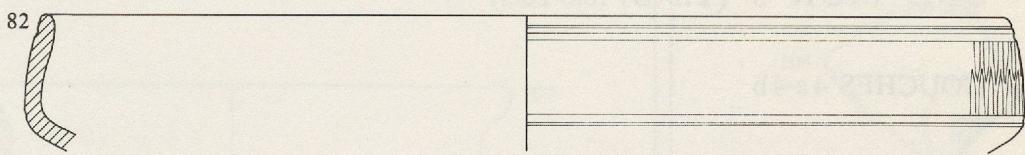
TRANCHÉE ANGLE NORD (T.AN/0.0-5.0)

COUCHE 4b

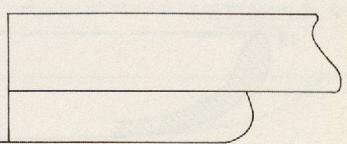
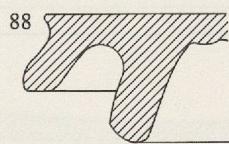
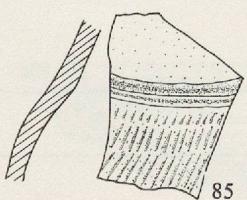
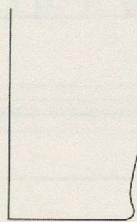
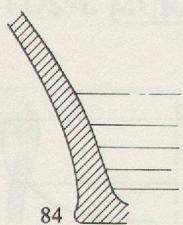
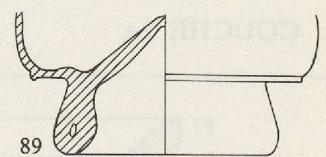
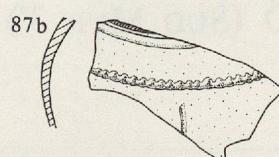
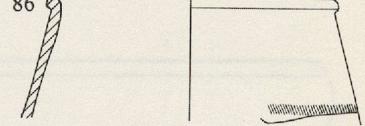
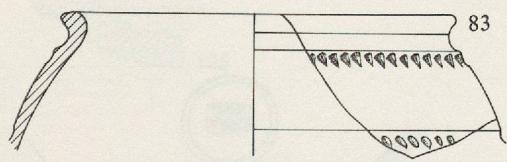




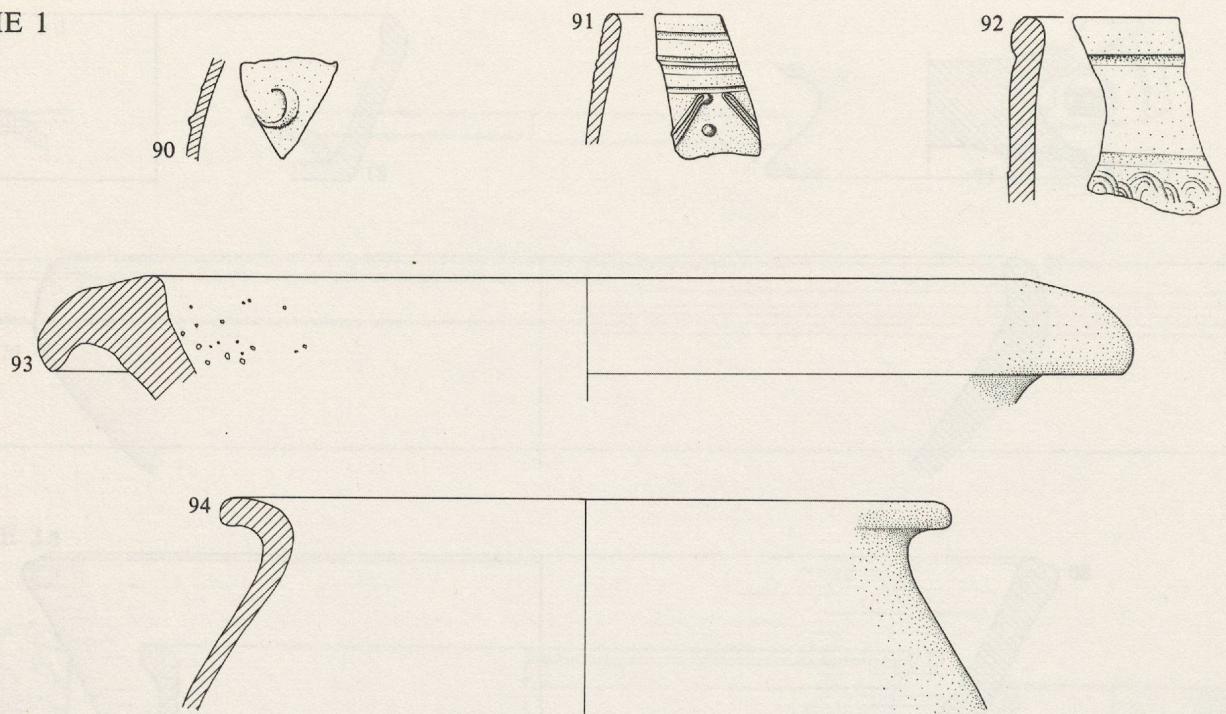
COUCHE 3b



COUCHES 2-1

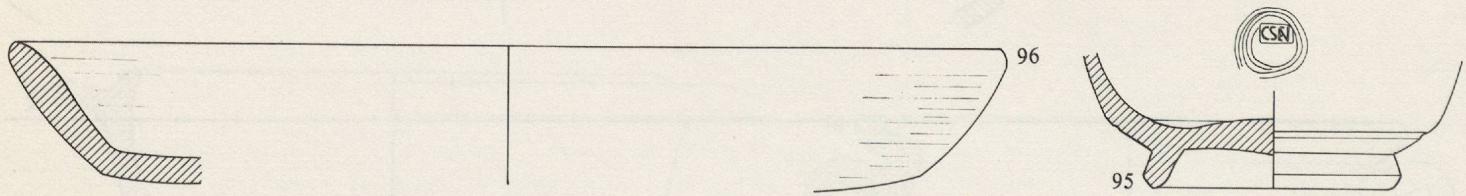


COUCHE 1



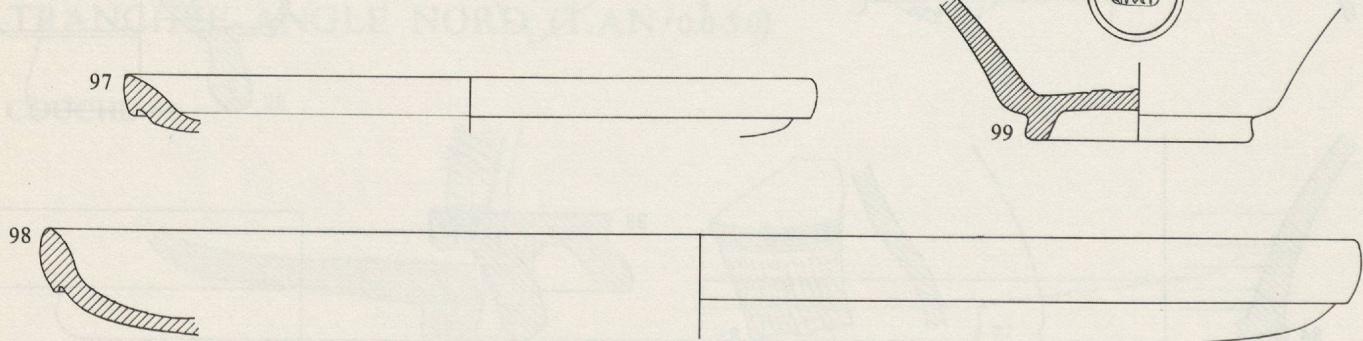
SUD MUR 3 (T.NS/18.0-20.5)

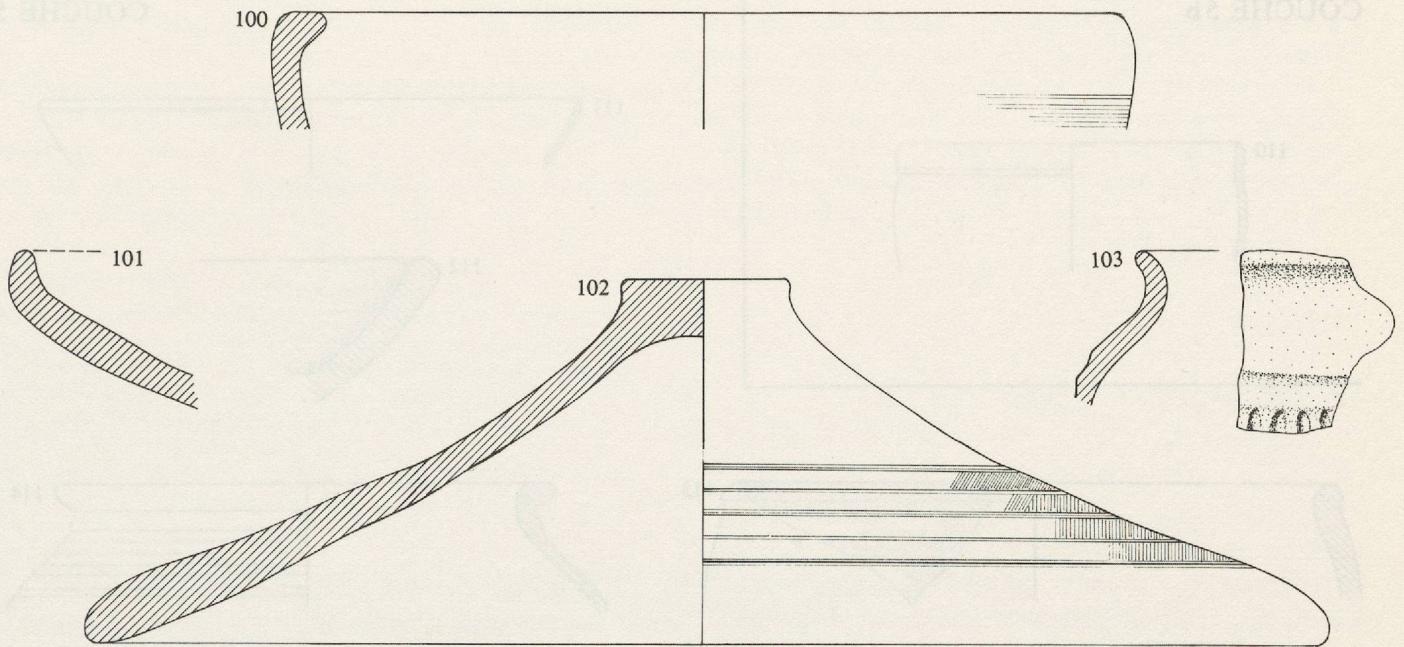
COUCHES 4a-4b



TRANCHÉE ANGLE SUD (SUD MUR 3')

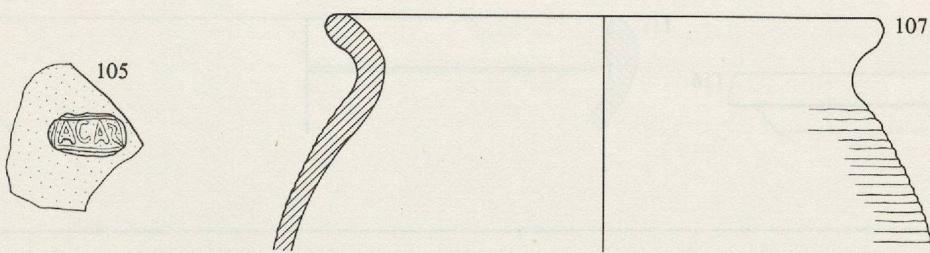
COUCHE 5a



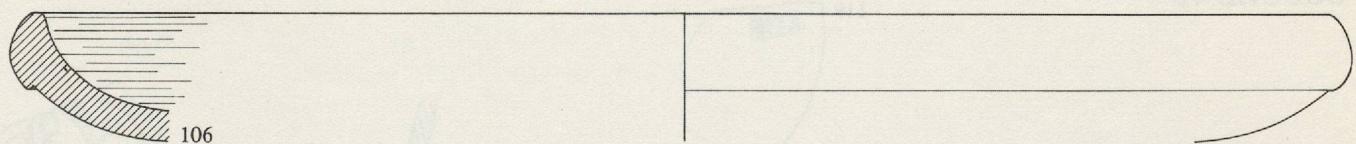
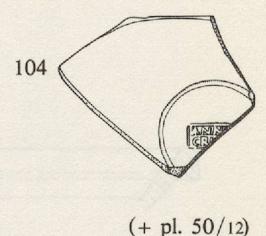


TRANCHÉE ANGLE SUD (NORD MUR 3')

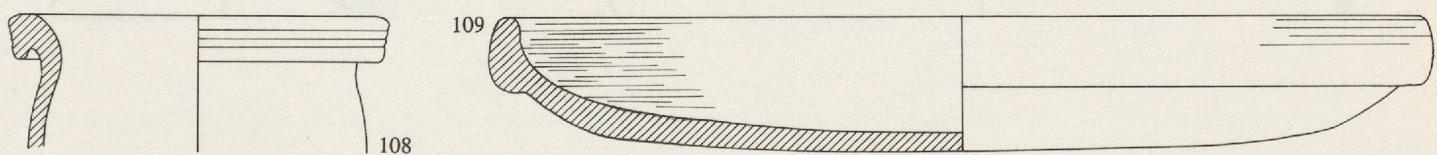
FOSSÉ MUR 3' (f3'2)



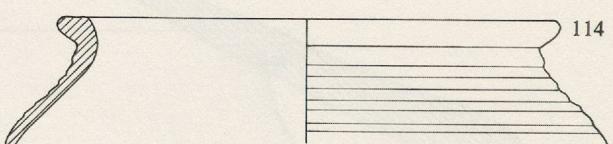
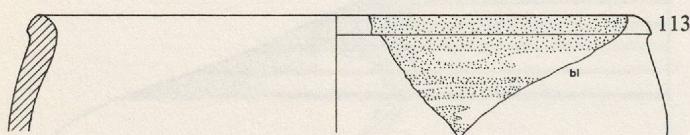
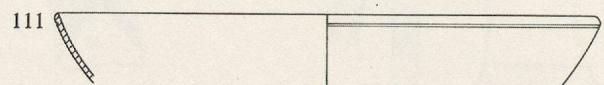
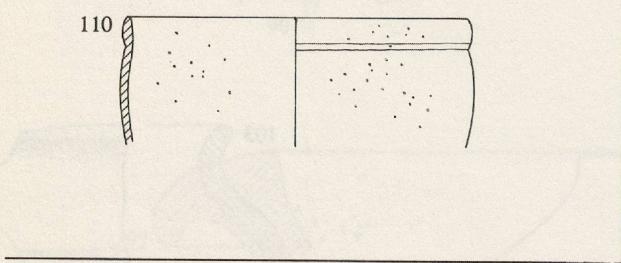
COUCHE 4a



FOSSÉ MUR 3' (f3'1)

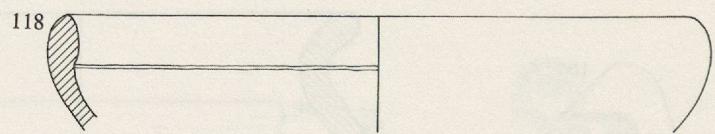
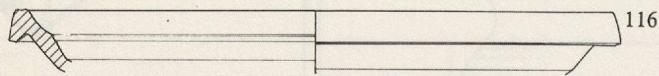
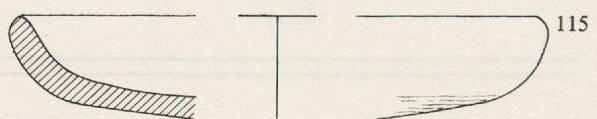
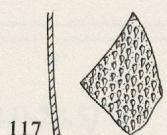


COUCHE 5b



(+ pl. 50/13)

COUCHES 4b-5a



COUCHE 4b

